



Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



Madame le Maire, Monsieur le Maire,

C'est avec plaisir que je vous adresse le rapport d'activité 2020 de notre agglomération.

Cette année 2020 a été marquée par deux faits marquants : le renouvellement des Conseils Municipaux et du Conseil d'Agglomération et la survenue de la crise sanitaire du COVID 19. Il s'agit donc à la fois d'une année de transition entre deux gouvernances et une année où il a fallu adapter les services et le travail des agents au contexte de la crise sanitaire. Plus encore, nous avons pris une part active à la mise en œuvre de la campagne de vaccination sur notre territoire.

J'ai dû prendre, comme vous le savez, dès mon entrée en fonction de Président, des mesures drastiques d'économie sur notre budget de fonctionnement; il nous faudra plusieurs années pour rétablir une capacité pérenne à investir dans de nouveaux projets ; pour autant la dynamique de projet qui doit être notre moteur, doit rester active, même dans ce contexte de rigueur budgétaire, afin que nous restions le plus possible proactifs à l'égard de l'évolution des contraintes et des besoins que rencontrerons les collectivités et les habitants de notre grand territoire.

Je remercie les agents pour la qualité du travail fait au cours de cette année et leur engagement au profit de la collectivité; ils illustrent clairement la notion de service publique.

Je vous souhaite bonne lecture de ce rapport.

Pascal MERCIER
*Président de l'Agglomération
Grand Auch Cœur de Gascogne*

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE	5
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	7
LES COMPETENCES.....	10
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE.....	11
BUDGET 2020.....	14
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE	17
Développement économique	17
Développement touristique.....	20
Transports urbains	22
Équilibre Social de l'Habitat.....	23
Politique de la ville et cohésion urbaine	25
Ordures ménagères	28
Eau, Assainissement, Eaux pluviales	30
Sentiers, rivières	31
Environnement, prospective, aménagement durable.....	32
Equipements culturels.....	33
Equipements sportifs	35
Social.....	36
Maison des Services Aux Publics - MSAP.....	38
Petite enfance, jeunesse, périscolaire.....	39
Equipements numériques	43
Crematorium.....	46
Annexes.....	47

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs des emplois permanents au 01/01/2020

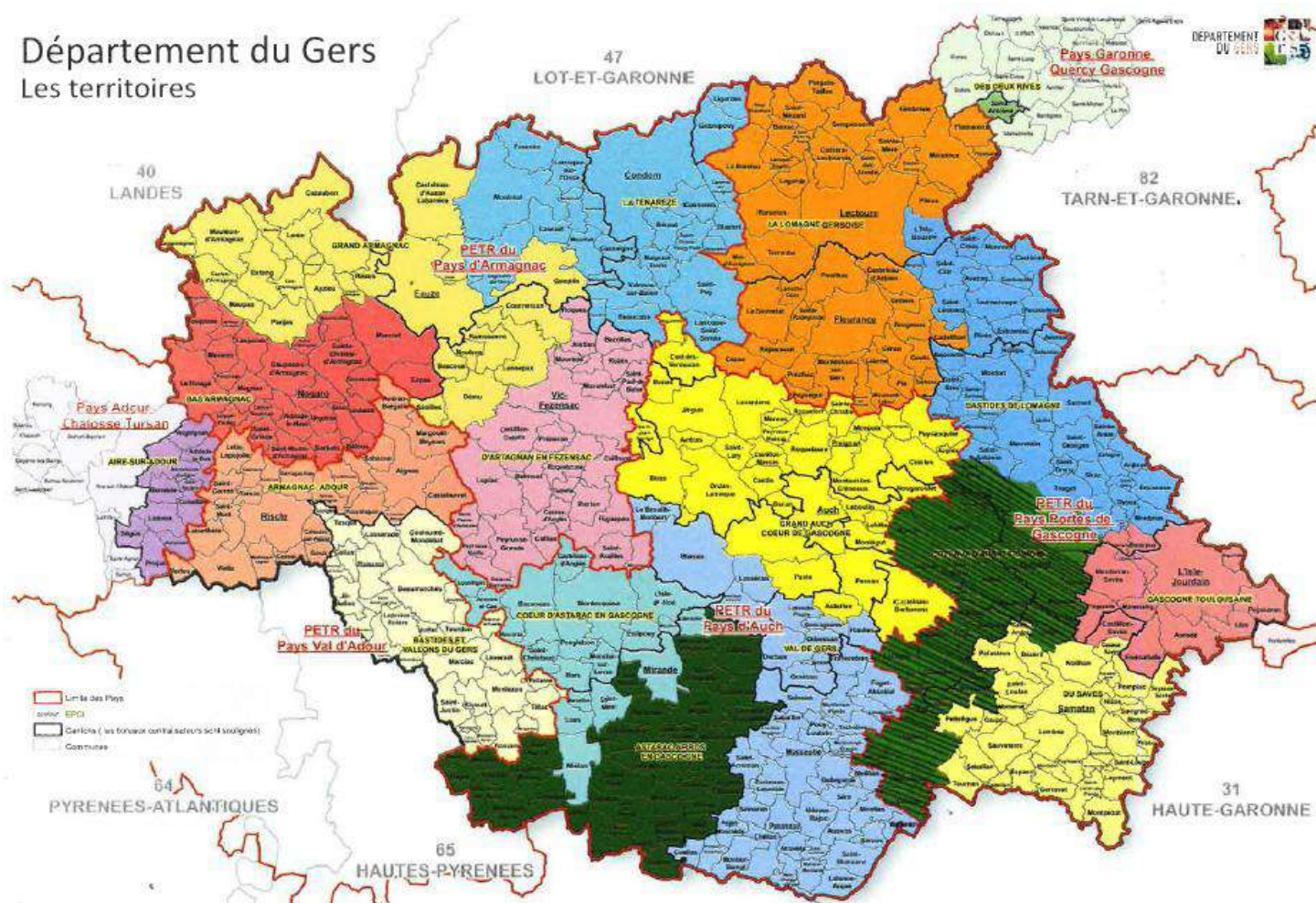
ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2020

PREAMBULE

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

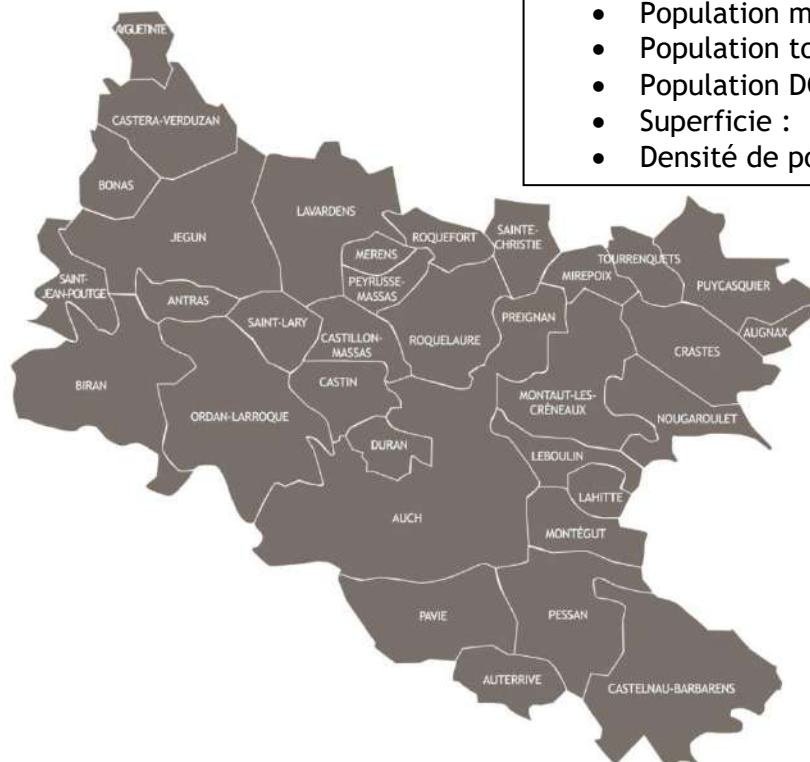
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

Département du Gers
Les territoires



Chiffres Clés

- Nombre de communes : 34
- Population municipale : 38 886
- Population totale : 40 580
- Population DGF : 41 322
- Superficie : 602 km²
- Densité de population : 64 hab./km²



COMMUNES	Population municipale (INSEE, RP2018)	Population totale (INSEE, RP2018)	Population DGF (2020)
Antras	47	49	55
Auch	22 200	23 299	23 529
Augnac	112	117	117
Auterive	518	535	546
Ayguetinte	162	165	178
Biran	338	397	418
Bonas	134	136	149
Castelnau-Barbarens	531	541	573
Castéra-Verduzan	997	1021	1 041
Castillon-Massas	247	253	252
Castin	355	372	369
Crastes	251	263	277
Duran	861	889	903
Jégun	1 145	1 195	1 262
Lahitte	236	247	260
Lavardens	377	388	421
Leboulain	341	358	368
Mérens	67	67	69
Mirepoix	227	232	233
Montaut-Les-Créneaux	709	728	743
Montegut	667	679	685
Nougaroulet	376	388	398
Ordan-Larroque	905	930	974
Pavie	2 490	2 609	2 630
Pessan	671	685	697
Peyrusse-Massas	106	109	110
Preignan	1 263	1 299	1 314
Puycasquier	446	455	477
Roquefort	289	296	301
Roquelaure	567	590	634
Sainte-Christie	546	557	571
Saint-Jean-Poutge	315	329	343
Saint-Lary	277	283	303
Tourrenquets	113	119	122
TOTAL	38 886	40 580	41 322

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ordre du tableau :

- Président
- Vice-Présidents
- Conseillers délégués
- Conseillers communautaires par âge

	juil-20	nov-20
Président	Pascal MERCIER	Pascal MERCIER
1 ^{er} VP	Michel BAYLAC	Michel BAYLAC
2 ^{eme} VP	Bénédicte MELLO	Bénédicte MELLO
3 ^{eme} VP	Claudine CARAYOL	Claudine CARAYOL
4 ^{eme} VP	Claude BOURDIL	Claude BOURDIL
5 ^{eme} VP	Philippe LAFFORGUE	Philippe LAFFORGUE
6 ^{eme} VP	Pierre JORDA	Pierre JORDA
7 ^{eme} VP	Marie-Line EVERLET	Marie-Line EVERLET
8 ^{eme} VP	Philippe BARON	Philippe BARON
9 ^{eme} VP	Nadine AURENSAN	Nadine AURENSAN
10 ^{eme} VP	Rui OLIVEIRA SANTOS	Rui OLIVEIRA SANTOS
11 ^{eme} VP	Florence FILHOL	Florence FILHOL
12 ^{eme} VP	Bernard PENSIVY	Bernard PENSIVY
13 ^{eme} VP	Jacques SÉRÈS	Jacques SÉRÈS
14 ^{eme} VP	Philippe BIAUTE	Philippe BIAUTE
15 ^{eme} VP	Véronique MASCARENC	Véronique MASCARENC
Conseiller Délégué	Jean-Marc DUPUY	Jean-Marc DUPUY
Conseiller Délégué	Pierre CAHUZAC	Pierre CAHUZAC
Conseiller Délégué	Janine LACROIX	Janine LACROIX
Conseiller Délégué	Claude PETIT	Claude PETIT
Conseiller communautaire	Joël QUESNEL	Joël QUESNEL
Conseiller communautaire	Jean FALCO	Jean FALCO
Conseiller communautaire	Sylviane BAUDOIS	Sylviane BAUDOIS
Conseiller communautaire	Paul ESQUIRO	Paul ESQUIRO

Conseiller communautaire	Daniel PADER	Daniel PADER
Conseiller communautaire	Patrick DELIGNIERES	Patrick DELIGNIERES
Conseiller communautaire	Michel BURGAN	Michel BURGAN
Conseiller communautaire	Jean-Claude PASQUALINI	Jean-Claude PASQUALINI
Conseiller communautaire	Rolande URIZZI	Rolande URIZZI
Conseiller communautaire	Christian LAPREBENDE	Christian LAPREBENDE
Conseiller communautaire	Marie-José DALLAS-OURBAT	Marie-José DALLAS-OURBAT
Conseiller communautaire	Françoise CARRIÉ	Françoise CARRIÉ
Conseiller communautaire	Bernard CARRERA	Bernard CARRERA
Conseiller communautaire	Louis TURCHI	Louis TURCHI
Conseiller communautaire	Chantal DEJEAN-DUPEBE	Chantal DEJEAN-DUPEBE
Conseiller communautaire	Henri CHAVAROT	Henri CHAVAROT
Conseiller communautaire	Cathy DASTE-LEPLUS	Cathy DASTE-LEPLUS
Conseiller communautaire	Bernard CAHUZAC	Bernard CAHUZAC
Conseiller communautaire	Christine LAPEYRE-ROSSI	Christine LAPEYRE-ROSSI
Conseiller communautaire	Francis BALLERINI	Francis BALLERINI
Conseiller communautaire	Olivier SOUARD	Olivier SOUARD
Conseiller communautaire	Daniel MENON	Daniel MENON
Conseiller communautaire	Jean-Marc AUTIÉ	Jean-Marc AUTIÉ
Conseiller communautaire	Pierrette LUCHE	Pierrette LUCHE
Conseiller communautaire	Jean-Michel BLAY	Jean-Michel BLAY
Conseiller communautaire	Franck MONTAUGÉ	Franck MONTAUGÉ
Conseiller communautaire	Josie RABIER	Josie RABIER
Conseiller communautaire	Nathalie RENAUD	Nathalie RENAUD
Conseiller communautaire	Christian DAREOUX	Christian DAREOUX
Conseiller communautaire	Pierre-Yves ARNAUD	Pierre-Yves ARNAUD
Conseiller communautaire	Claude MACARY	Claude MACARY
Conseiller communautaire	Florianne CLAVERIE	Florianne CLAVERIE
Conseiller communautaire	Alain DUFFOURG	Denis PERUSIN

Conseiller communautaire	Marie-Pierre DESBONS	Marie-Pierre DESBONS
Conseiller communautaire	Isabelle CASTERA	Isabelle CASTERA
Conseiller communautaire	Christophe LOIZON	Christophe LOIZON
Conseiller communautaire	Sébastien DABASSE	Sébastien DABASSE
Conseiller communautaire	Jérôme SAMALENS	Jérôme SAMALENS
Conseiller communautaire	Benoît COUDERT	Benoît COUDERT
Conseiller communautaire	Damien DOMENECH	Damien DOMENECH
Conseiller communautaire	Areski PRIEUX	Areski PRIEUX
Conseiller communautaire	Julien BELMONTE	Julien BELMONTE
Conseiller communautaire	Julie RIBET	Julie RIBET

LES COMPETENCES

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Compétences supplémentaires :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ; lutte contre la pollution de l'air ; lutte contre les nuisances sonores ; soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public
- Gestion des services d'accueil périscolaire et extrascolaire
- Gestion des services d'accueil petite enfance de 2 mois ½ à 3 ans
- Camping intercommunal à Auch
- Gestion de la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire
- Construction et gestion de réseaux et télécommunication pour la desserte du haut débit
- Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET
- Création et gestion d'une fourrière animale en vue d'une participation à la carte « Fourrière animale du SM3V
- Création et gestion d'un crématorium
- Coopération aux actions de la Plateforme Emploi Formation Compétences
- Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours - SDIS

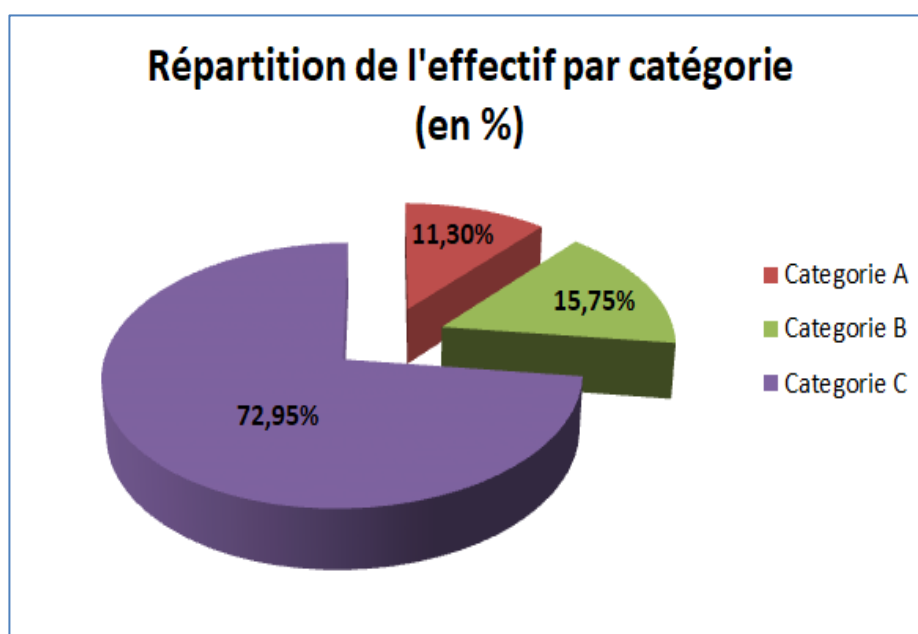
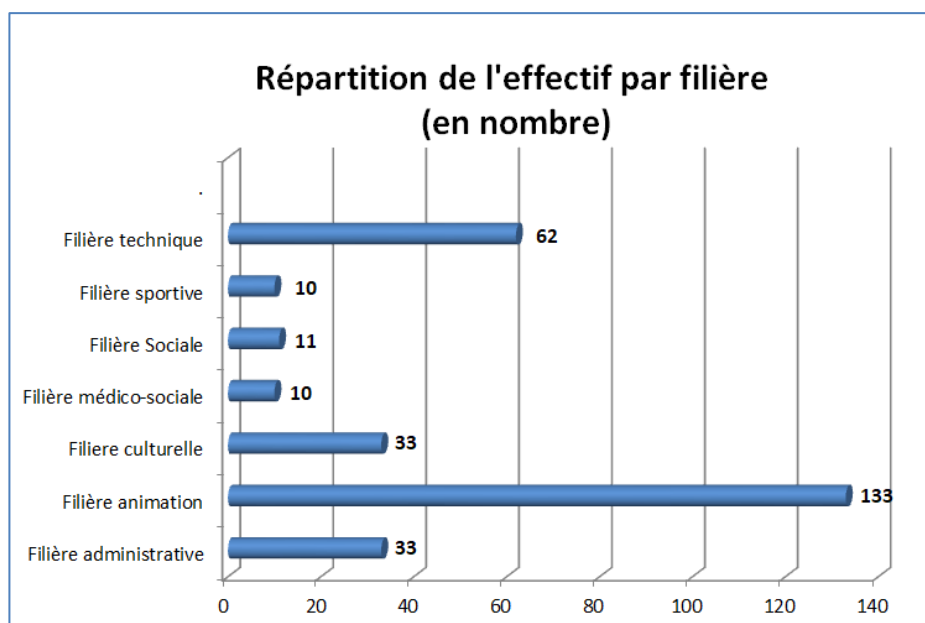
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

Ils sont composés d'agents recrutés par l'agglomération (emplois permanents) ou mis à disposition dans le cadre de mutualisations.

1.1- Emplois permanents

Au 1^{er} janvier 2020, le tableau des effectifs de l'agglomération présentait un total de 292 emplois pourvus (voir tableau des effectifs figurant en annexe).

Ces emplois se structurent sur 7 filières et 3 catégories :



Au cours de l'année 2020, les créations d'emplois ont été les suivantes :

- 3 animateurs territoriaux (catégorie B) : ces recrutements sont intervenus en faveur des cadres intermédiaires de la direction de l'Education de l'Enfance à la Jeunesse, lauréat du concours et précédemment positionnés sur des emplois de catégorie C qui ne correspondaient pas à leur niveau de responsabilité ;
- 2 puéricultrices au sein de la direction de la petite enfance : ces recrutements sont intervenus en remplacement de deux emplois devenus vacants d'infirmière territoriale et d'éducatrice de jeunes enfants.
- 1 rédacteur territorial au sein du service Développement économique ;
- 1 emploi de technicien territorial pour le service eau et assainissement : recrutement organisé dans le cadre de la mise en œuvre de la charte pour l'exercice partagé de la compétence assainissement collectif des eaux usées.

1-2- Agents mutualisés

L'agglomération développe des services répondant aux besoins internes de l'établissement public et susceptibles de répondre également aux besoins des communes-membres dans un esprit de mutualisation des moyens et des coûts, de recherche d'une plus grande cohérence dans les politiques de gestion et de renforcement de la capacité d'expertise de nos collectivités (mutualisations descendantes).

Les mutualisations descendantes sont complétées depuis 2018 par la mise en place d'un service commun pour plusieurs emplois fonctionnels de direction générale (mutualisés avec la ville d'Auch et en partie financés par elle).

Réciproquement, l'agglomération, en complément de ses propres services, bénéficie des moyens en personnel des communes membres, spécifiquement ceux de la ville d'Auch.

1-2-1- Mutualisations descendantes

Elles combinent des mises à dispositions individuelles et des mises à disposition de services pour un montant total s'élevant en 2020 à 655 058.03 €.

En effet, en 2020, l'agglomération a mis à disposition :

- De la ville d'Auch :
 - 30 agents appartenant aux services Education de l'Enfance à la Jeunesse, Sports. S'agissant de services ayant fait l'objet d'un transfert de compétences, ces mises à disposition se réalisent dans le cadre de mises à disposition de services ;
 - 3 emplois fonctionnels de direction (DGS, DGST et DGA-RH).
- Du PETR : un agent du service Urbanisme dans le cadre d'une mise à disposition individuelle ;

1-2-2- Mutualisations ascendantes

Elles concernent les mises à disposition des agents des communes vers l'agglomération.

Depuis 2015, faute d'autre possibilité, les mises à disposition de services de la ville d'Auch vers la communauté d'agglomération du Grand Auch ont été transformées en mises à disposition à titre individuelles.

En 2020, elles représentent au total 182 agents pour un coût total de 1 501 039.46 €.

Les agents mis à disposition appartiennent aux services supports (Finance, RH, informatique, communication, commande publique) et à plusieurs services opérationnels (Ecoles primaires et maternelles, administration générale et accueil, bâtiments communaux, accessibilité, bureau d'étude, développement urbain, éclairage public, environnement, Espaces Verts, moyens Généraux, Management durable, Occupation du domaine Public, Propreté Urbaine, Régie Bâtiment Communaux, voirie, sport).

Plusieurs autres communes de l'agglomération mettent également leur personnel des écoles primaires et maternelles à disposition de l'agglomération (19 agents), dans le cadre de mises à disposition individuelles ou de services, pour un coût total de 148 463.73 € en 2020.

1-2-3- Synthèse des mises à disposition 2020

Collectivité destinataire	Type de mise à disposition	2020	
		Agents	Montant
Auch	Service commun	3	195 050.85 €
Auch	à titre individuel	6	74 117.70 €
Auch	màd de service	26	348 754.50 €
Monteaut-Les-Créneaux	à titre individuel	1	11 662.88 €
Preignan	à titre individuel	1	5 911.49 €
Val de Gers	à titre individuel	1	5 261.76 €
PETR	à titre individuel	1	14 298.85 €
TOTAL		39	655 058.03 €

Mise à disposition des communes vers la communauté :

Collectivité d'origine	Type de mise à disposition	2020	
		Agents	Montant
Auch	à titre individuel	60	568 271.96 €
Auch	à titre individuel (ex-màd de service)	122	932 767.50 €
Auterrive	à titre individuel	2	8 516.13 €
Castelneau-Barbarens	à titre individuel	2	12 980.30 €
Castin-Duran (SIIS)	à titre individuel	3	6 069.32 €
Montaut-Les-Créneaux	à titre individuel	1	2 738.74 €
Pavie	à titre individuel	6	56 216.17 €
Pessan	à titre individuel	1	9 917.83 €
Preignan	à titre individuel	3	45 688.19 €
Castera -Verduzan	màd de service	1	6 337.05 €
TOTAL BRUT		201	1 649 503.19 €

1-3- Politique sociale

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire dont la gestion a mobilisé de manière quasi-exclusive l'activité de la Direction des Ressources Humaines et des conditions de Travail :

- gestion des agents confinés ;
- gestion des absences liées à l'isolement (cas contact, personnes vulnérables, autorisations spéciales d'absences, ...) ;
- Préparation des protocoles de travail et adaptation de ces protocoles aux différentes phases de confinement ;
- Mise en place du télétravail occasionnel lié à la crise ;
- Accompagnement à la reprise progressive du travail en présentiel.

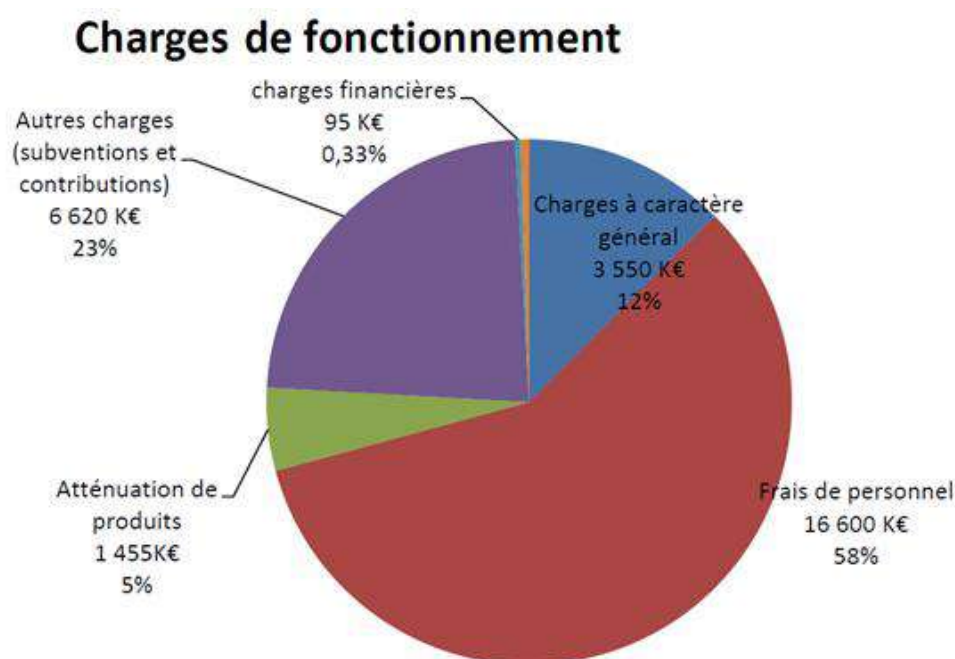
Le second semestre a cependant permis d'engager progressivement la négociation sur les lignes directrices de gestion et le dossier temps de travail (mise en œuvre des 1607 h).

BUDGET 2020

Le budget primitif 2020 de la communauté d'agglomération a été voté le 31 juillet 2020. Il s'équilibre à hauteur de 29,8 millions d'euros en section de fonctionnement et à hauteur de 6,2 millions d'euros en section d'investissement.

Il a été élaboré conformément aux grandes orientations budgétaires déclinées à l'occasion du débat d'orientation budgétaire. Il prend en compte l'affectation des résultats issus du compte administratif 2019 et intègre les restes à réaliser 2019 en section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :



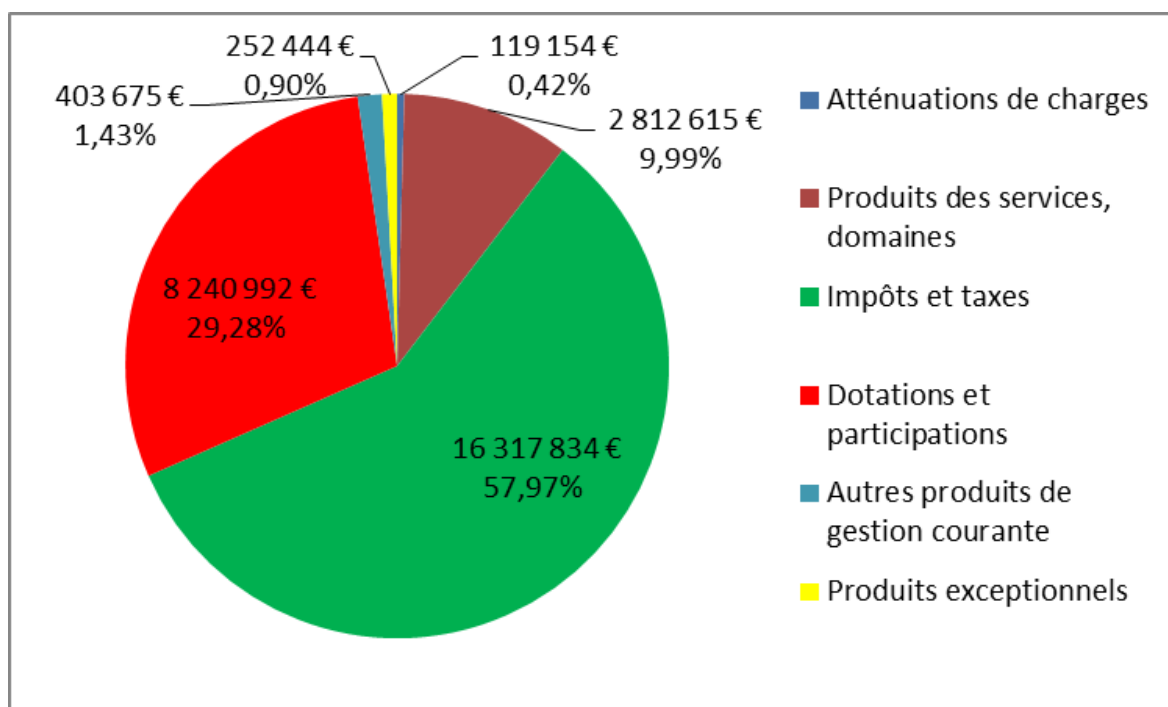
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 PAR FONCTION	Montant	Proportion
ADMINISTRATION GENERALE	3 786 587,50 €	12,70%
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 319 351,00 €	4,42%
ENSEIGNEMENT - FORMATION	5 500,00 €	0,02%
CULTURE (Musée, bibliothèque, école de musique, PAH, CIRCA)	3 655 914,00 €	12,26%
SPORT (piscine, autres équipements sportifs)	1 454 884,55 €	4,88%
ENFANCE JEUNESSE (périscolaire, ALSH)	6 969 270,74 €	23,37%
SANTE SOCIAL (dont CIAS)	2 713 910,00 €	9,10%
LOGEMENT	249 412,00 €	0,84%
PETITE ENFANCE (MPE : crèches)	3 467 093,71 €	11,63%
SERVICES URBAINS (dont personnel collecte des OM)	1 480 526,00 €	4,96%
AMENAGEMENT URBAIN	441 796,00 €	1,48%
ENVIRONNEMENT	259 168,00 €	0,87%
TOURISME (subvention OT, entretien sentiers de randonnées)	718 399,00 €	2,41%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	451 687,50 €	1,51%
OPERATIONS NON VENTILABLES (AC, DSC, intérêts dette, taxes foncières, amortissements)	2 847 604,32 €	9,55%
TOTAL	29 821 104,32 €	100,00%

Ces dépenses ont été consommées à hauteur de 92,55 % (95,71 % pour les dépenses de personnel).

Cette moins forte consommation des crédits (96,84 % en 2019) s'explique par une diminution importante des charges à caractère général (chapitre 011 : 2 898 314€) qui ont pu être réduites de plus de 10 % par rapport à 2019. Les dépenses de personnel (chapitre 012 : 15 888 536 €), représentant 59 % des dépenses réelles de fonctionnement, qui avaient été marquées par une progression très soutenue ces dernières années, ont quant à elles connu une hausse limitée à 1,22 %.

Dans les deux cas, le ralentissement de l'activité des services, spécialement au printemps, explique ces résultats : l'achat de fournitures a pu être décommandé, des économies ont pu être réalisées sur les carburants des véhicules ou les fluides, des prestations ont pu être suspendues ou ajournées... Mais c'est sur les charges de personnels que l'impact est, en masse, le plus repérable : la réduction, et a fortiori l'interruption d'activités, a permis d'éviter le recours aux personnels remplaçants des agents absents, et surtout aux agents saisonniers ou de renforts très sollicités pour les activités extrascolaires ou de piscine.

Les recettes de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :



Les recettes réelles d'un montant de 28 146 716 €, ont progressé sur l'exercice de 1,9 % par rapport à 2019 et ce malgré d'une part une baisse de plus de 5 % des produits des services (chapitre 70 : 2 812 615 €), baisse qui s'explique par la perte de redevances sur les services partiellement interrompus pendant les périodes de confinement, ou malgré la baisse des produits de gestion courante (chapitre 75 : 403 675 €) qui perdent 15 % par rapport à 2019 en raison des renoncements ponctuels à recouvrer les loyers des entreprises locataires.

L'augmentation des recettes s'explique essentiellement par la progression de 2,6 % des recettes fiscales (chapitre 73 : 16 317 835 €) (+417 K€) au titre du FPIC (+118 K€), de l'augmentation de l'attribution de compensation versée par la ville d'Auch (+118 K€), de l'actualisation des bases fiscales (+200 K€), la baisse de la taxe de séjour (-20 K€) et dans une moindre mesure, par celle de 1,9 % des dotations (chapitre 74 : 8 240 993 €) (+150 K€).

Relevons que les recettes exceptionnelles (chapitre 77), en hausse de 227 % (+175 K€), participent de cette bonne dynamique des recettes en 2020. Il s'agit ici des pénalités versées par une entreprise défaillante sur le marché de travaux du musée de la résistance. Cette recette est par nature exceptionnelle, mais aussi assez peu sécurisée et elle pourrait ultérieurement nous contraindre à une admission en non-valeur.

Les dépenses d'investissement :

Les dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à 3 887 K€ :

Gros travaux ou réparations sur bâtiments :	382 410 €
Équipement et licences informatiques :	286 125 €
Travaux de voirie (compétence Gepu) :	274 396 €
Musée de la résistance et de la déportation :	129 315 €
Mobiliers & équipements :	125 038 €
Matériels :	120 409 €
Travaux abattoir :	83 691 €
Travaux sur chauffages :	67 937 €
Remplacement de véhicules :	43 901 €
Musée des Jacobins :	32 835 €
Signalisation dans les zones d'activité :	17 780 €
Aménagement des berges du Gers :	9 000 €
Cofinancement de la mise en 2 fois 2 voix de la RN124 :	503 185 €
Soutien aux entreprises (crise Covid) :	258 500 €
Cofinancement de travaux à l'IUT :	106 800 €
Travaux de voirie à l'aéroport :	59 729 €
Cofinancement des réalisations de Gers-Numérique :	33 795 €

Les recettes d'investissement :

Le montant total des recettes réelles d'investissement est de 934 K€.

Détail des subventions perçues :

Région	MUSEE RESISTANCE	532,17
Etat	TPECV	146 899,26
Département	MUSEE AMERIQUE	123 750,00
Etat	MISE EN ACCES ET EN SECUR ECOLE DARTAGNAN	9 536,10
Etat	ABATTOIR REHABIL CHAMBR FROIDE	56 419,20
Etat	MUSEE AMERIQUE	245 000,00
Région	ECOLE DE MUSIQUE	6 811,60
Région	MUSEE AMERIQUE	186 455,94
Région	RESTAURATION RETABLE DE ST ORENS	2 780,00
Région	ACQUISITION TABLEAU EN PLUMES	4 202,00
Région	RESTAURATION OEUVRES	1 508,00
Etat	ABATTOIR REHABIL CHAMBRE FROIDE	22 567,68
Etat	DGD BIBLIOTHEQUE	27 065,34

Dettes :

La communauté d'agglomération n'a pas eu recours à l'emprunt en 2020. Le remboursement du capital de la dette ayant été de 421 991,35 €, l'agglomération s'est donc désendettée à hauteur de ce montant en 2020.

Le niveau d'endettement demeure faible (2,6 M€ de capital restant dû au 31/12/2020, soit 65 € par habitant). La capacité de désendettement de l'agglomération reste faible, 2,1 ans fin 2020.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2020, l'activité du développement économique a considérablement été impactée par la crise sanitaire. L'agglomération a mobilisé les outils en sa possession afin de venir au soutien de son tissu économique local.

► Aide au titre du fonds de solidarité avec la Région Occitanie

L'aide au fonds de solidarité était une aide au titre de la perte de chiffre d'affaires dans les conditions suivantes.

	Région	GACG
Au titre du mois de mars 2020 - perte de CA de 40 à 50%		
0 salarié	1 000 €	500 €
1 à 10 salariés	1 500 €	1 000 €
Au titre du mois d'avril 2020 - perte de CA de plus de 20%		
0 salarié	1 000 €	500 €
1 à 10 salariés	2 000 €	1 000 €
11 à 50 salariés	4 000 €	1 000 €

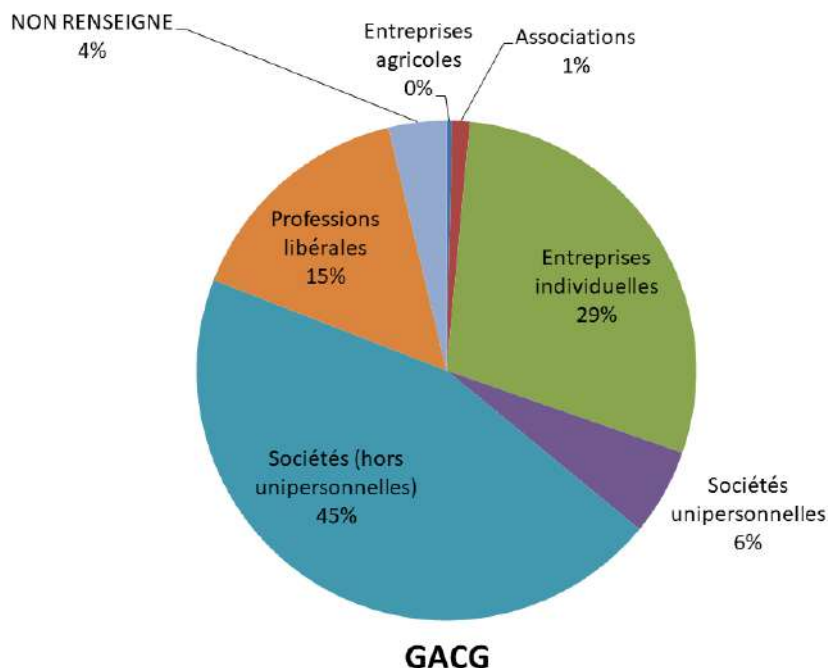
Les critères de ces aides ont été fixés par la Région Occitanie, seule collectivité compétente en matière d'aides aux entreprises depuis la loi NOTRe. La participation en renfort des communes et de l'agglomération est une exception au régime classique des politiques de développement économique. Cette exception était justifiée par l'urgence et l'ampleur de la crise.

Dans ce contexte, l'agglomération a versé 267 aides au projet de 194 entreprises réparties sur 23 communes du Grand Auch Cœur de Gascogne.

	GACG
Nombre de versements réalisés	267
Nombre d'entreprises bénéficiaires	194
Nombre de contacts avec les entreprises bénéficiaires	186
TOTAL Montants versés	196 000 €

Parmi les bénéficiaires, on compte :

- 1/3 d'entreprises individuelles : commerçants artisans, notamment de centre-ville / centre-bourgs
- Près ½ de sociétés (hors unipersonnelles) : commerçants et services
- Quelques sociétés unipersonnelles surtout sur des dossiers relevant du mois de mars : commerçants artisans, notamment des secteurs du bâtiment et de la mécanique
- Le reste : entreprises agricoles, associations



► **Aide au titre du fonds LOCCAL avec la Région Occitanie, la Banque des territoires, le Département du Gers**

A partir du mois de juillet 2020, aux côtés de ses partenaires de la Région Occitanie, la Banque des territoires et le Département du Gers, l'agglomération a participé au dispositif LOCCAL. Ce dispositif de soutien à la reprise a permis d'accompagner les entreprises des secteurs du tourisme du commerce de proximité et de l'artisanat.

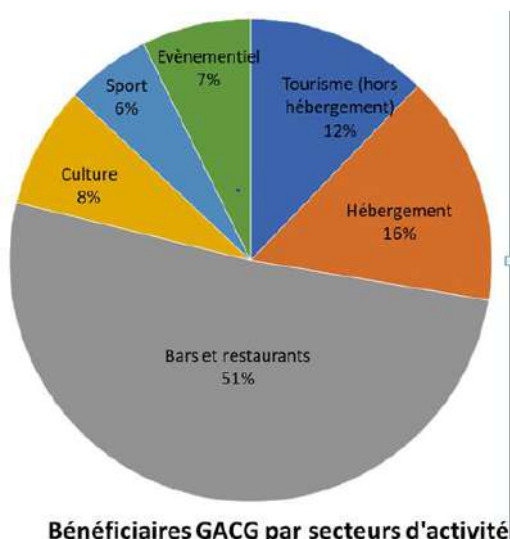
Ce dispositif s'est déployé à travers :

- des avances remboursables,
- des aides à l'investissement pour adaptations aux mesures sanitaires,
- de l'accompagnement aux loyers dans le cadre du 2^{ème} confinement.

4 comités d'engagement ont permis l'octroi d'aides en 2020. Compte tenu de la durée de la crise sanitaire, le dispositif s'est maintenu jusqu'en juin 2021.

► **Le dégrèvement de la CFE**

La communauté Grand Auch Cœur de Gascogne a décidé d'octroyer une aide fiscale exceptionnelle, au titre de 2020, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne de certains secteurs d'activités.



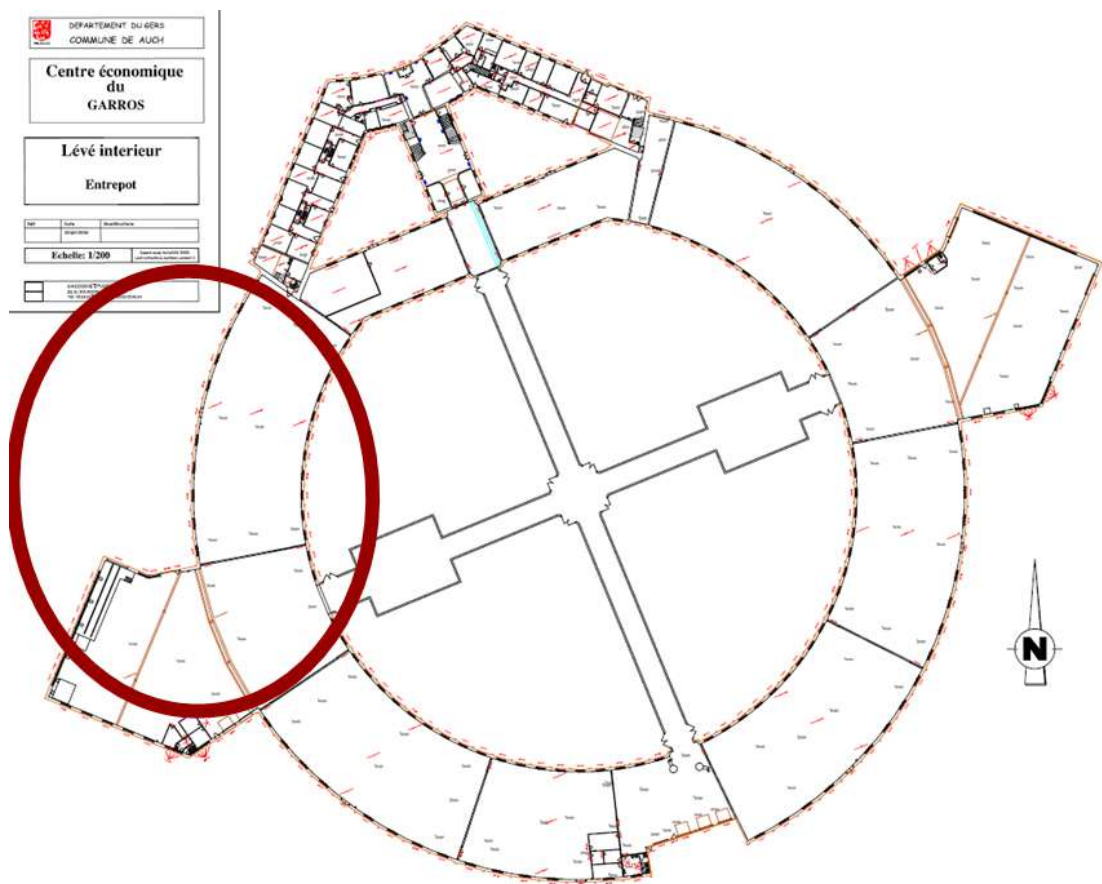
Cette décision s'inscrit dans la loi 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, "par dérogation (....) les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre pouvaient, par délibération prise au plus tard le 31 juillet 2020, instituer un dégrèvement des deux tiers du montant de la cotisation foncière des entreprises et des prélèvements (...)".

Aide fiscal sur GACG	108 367.00 €
Perte pour GACG	54 183.50 €
Nombre de bénéficiaires	123 bénéficiaires

Cette aide fiscale exceptionnelle, au titre de 2020, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne concerne les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité économique lié à la crise sanitaire.

Cette mesure a été suivie par 458/1 254 EPCI en France, soit 36%.

► **Accueil d'une deuxième antenne de l'école des métiers du Gers au Centre économique du Garros**



Le projet prévoit la réhabilitation complète des locaux - cellule 5 - permettant l'accueil du pôle bâtiment :

- Sections existantes : maçonnerie, plâtre, peintures / 65 apprentis
- Nouvelle section 2020 : isolation extérieure / 10 apprentis.

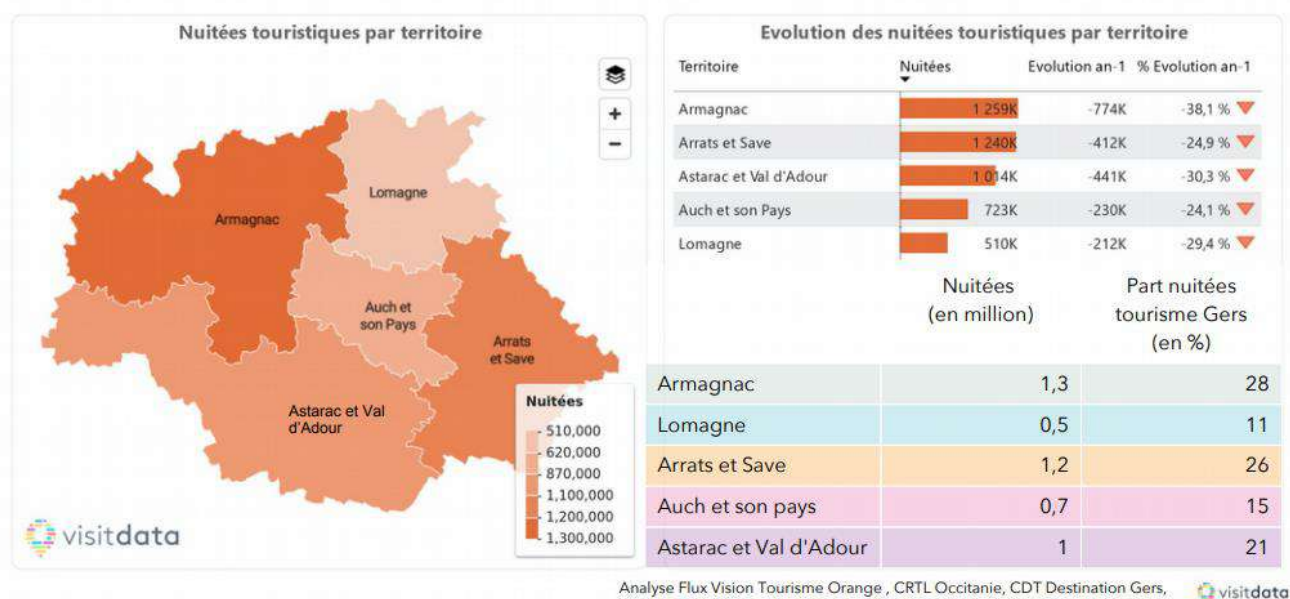
Compte-tenu de la nécessité de visibilité à long terme pour les projets liés à l'apprentissage et le coût financier important pour cette opération, il a été convenu que le montage prendrait la forme d'une mise à disposition par bail emphytéotique. En fin de bail, les constructions et aménagements qui auront pu être réalisées par l'emphytéote deviendront la propriété de Grand Auch Cœur de Gascogne.

Activités de l'office de tourisme

L'année 2020 est considérablement impactée par la crise sanitaire et l'impact des différents confinements. Les restrictions de déplacement ont largement réduit l'activité au printemps puis à l'automne. La baisse d'activité est estimée à -24% de touristes, dans le cadre des études conduites par le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers.

5 - Une analyse par territoire / Les nuitées touristes de la Destination Gers

Les 4,7 millions de nuitées touristes français et étrangers se répartissent comme suit :



Néanmoins la fréquentation estivale a été satisfaisante et même supérieure à l'année précédente sur certains indicateurs, par exemple :

- Fréquentation de l'escalier monumental d'Auch
- Fréquentation de l'aire de camping-car

La fréquentation des bureaux des offices de tourisme a considérablement baissé, du fait des mois de fermeture, et des limites d'accès aux autres périodes (1 personne par famille, fermeture des étages à Auch).

L'activité d'accueil de groupe en visite a baissé de 80% avec de nombreuses annulations et de nombreux reports.

L'office de tourisme a néanmoins achevé d'importants chantiers avec :

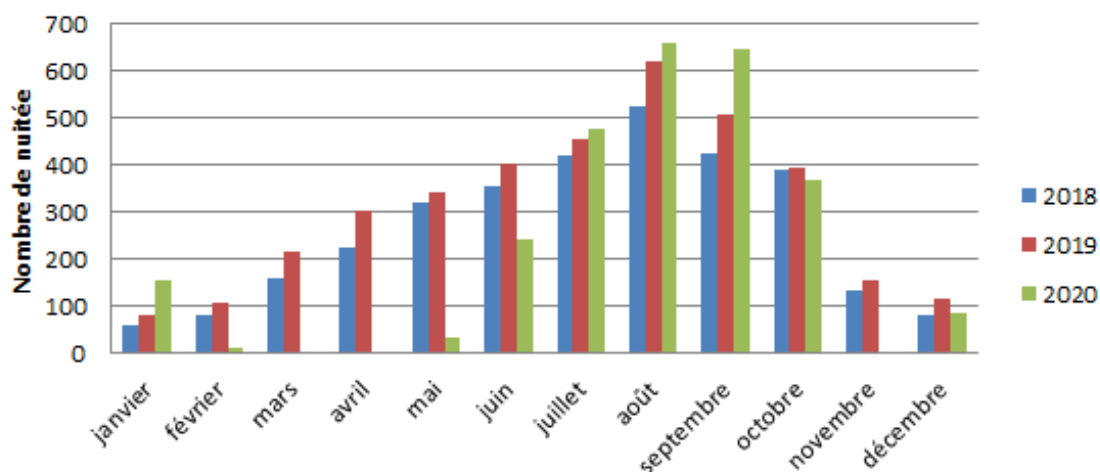
- la mise en ligne de son nouveau site internet en avril 2020 (www.auch-tourisme.com),
- l'édition d'une nouvelle gamme d'édition d'information touristique,
- la diffusion des 18 clips vidéo réalisés collectivement par les offices de tourisme du Gers, par exemple.

Aire de camping-cars de l'Île Saint-Martin

L'aire de camping-car de l'île Saint-Martin a fermé ses portes en février 2020 pour 1 mois et demi de travaux. Il s'agissait de travaux de modernisation de l'installation.

Elle a rouvert ses portes après le confinement en juin 2020 et a rencontré une fréquentation record de juillet à septembre. Les travaux ont porté leur fruit avec une amélioration de la satisfaction des usagers (évaluées grâce aux notes sur les sites d'avis en ligne, notamment).

Fréquentation mensuelle 2018-2019-2020



Pays d'art et d'histoire

L'activité du Pays d'art et d'histoire du Grand Auch permet d'assurer la programmation des visites accessibles au grand public. L'activité du service a été très impactée par la crise sanitaire.

Le service travaille depuis 2019 au renouvellement du label et à l'extension des actions à l'échelle des 34 communes de l'agglomération. Une part non négligeable des rencontres et réunions de travail prévues n'ont pu être réalisées. Les premiers chapitres du dossier ont été soumis à la relecture des partenaires et la finalisation de la candidature est programmée en 2021. Néanmoins la fin de l'année 2020 a permis de définir précisément les moyens accordés au service pour l'exercice de ces missions pour les prochaines années.

L'offre de visite a été renforcée dans le cadre de la programmation pour soutenir l'offre d'activité touristique. Le confinement a permis au service de retravailler sa programmation et de proposer 10 nouvelles thématiques de visites.

L'activité de visites organisées pour les groupes a baissé de 60%.

Les spectacles des soirs d'été n'ont pas été organisés.

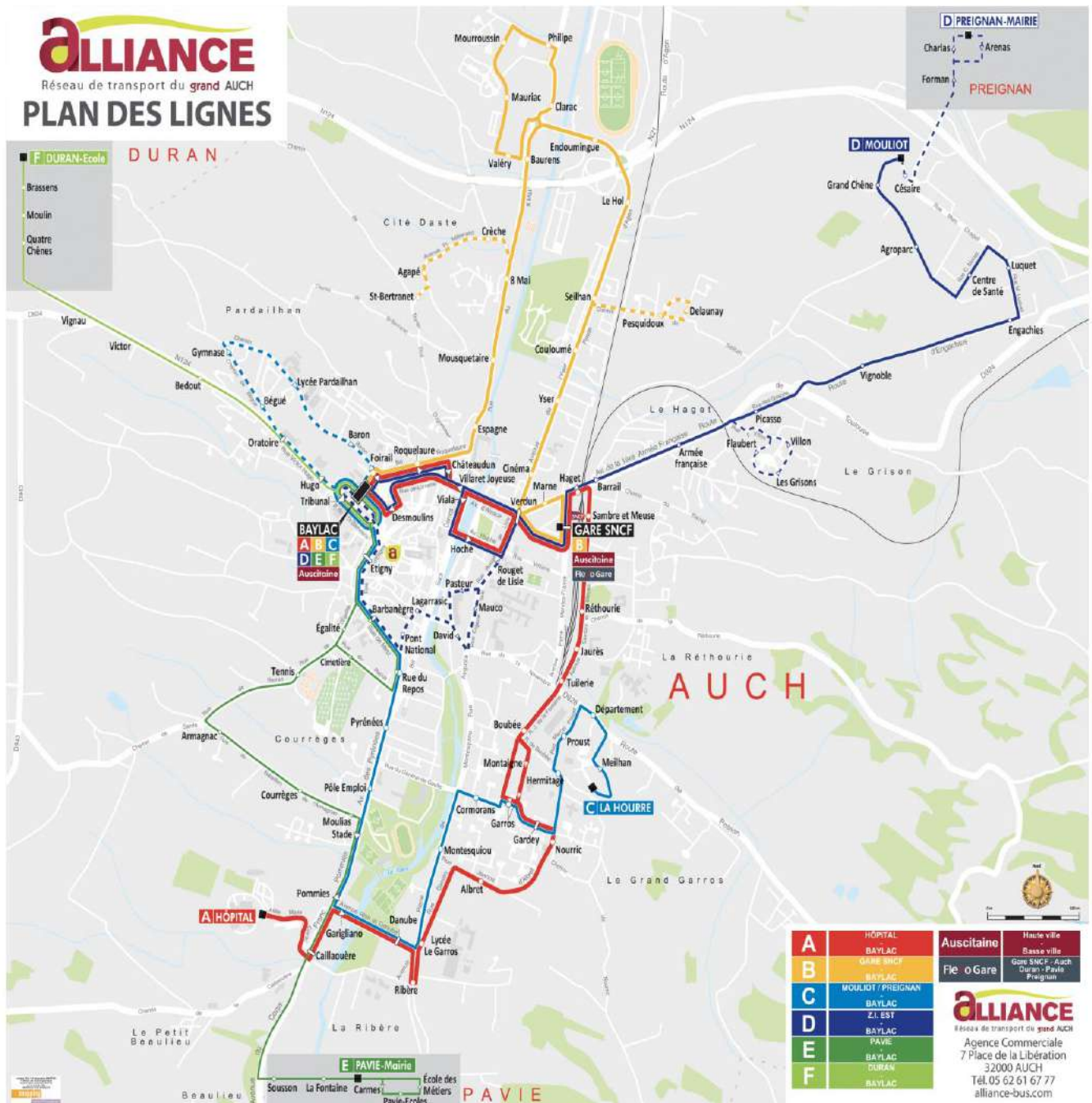
Le service a proposé un très riche programme à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, avec une nouvelle exposition sur les écoles de l'agglomération.

Les activités à destination du jeune public (scolaire, extrascolaire) ont été très impactées par la crise sanitaire : 24 actions ont été organisées en 2020 (195 en 2019).

TRANSPORTS URBAINS

Réseau des transports urbains

Le contrat Délégation de Service Public (DSP) a été mis en œuvre le 1^{er} janvier 2014, pour 8 ans, avec Kéolis Grand Auch.



Détail des voyages du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020



	Nbrs Voyages	Nbrs Kms	% Voyages	% Kms
Ligne A	133 847	111 250	31%	24%
Ligne B	67 319	80 201	16%	17%
Ligne C	55 716	53 230	13%	11%
Ligne D	39 288	125 921	9%	27%
Ligne E	11 705	23 868	3%	5%
Ligne F	2 460	5 174	1%	1%
AUSCITAINE	114 467	61 069	27%	13%
FLEXO	115	200	0%	0%
TAD LIGNES	4 377	9 576	1%	2%
PMR	420	1 516	0%	0%
SP DIMANCHE	213	823	0%	0%
TOTAL RESEAU	429928	472828	100%	100%

Le bilan 2020 fait ressortir les données chiffrées de base suivantes :

- 472 82 km parcourus (545 642 km en 2019)
- 429 928 voyages (595 777 en 2019)

Soit un ratio voyage-kilomètre (V/K)¹ de 0.91 (contre 1.09 en 2019).

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire provoquant une forte baisse des voyages. Les déplacements ont été réduits au trajet de 1^{er} nécessité et travail à compter du 17 mars 2020 jusqu'au 11 mai 2020.

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'agglomération GACG s'est engagée dans une démarche d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son territoire en 2019.

Il s'agit d'aménager et de réhabiliter le patrimoine immobilier des propriétaires occupants sous conditions de ressources et aux propriétaires bailleurs afin d'offrir plus de confort et de sécurité aux personnes qui y vivent : amélioration de performance énergétique, adaptation des salles de bain, changement de chaudière....

Deux OPAH sont en place :

- **OPAH Intercommunale (OPAH i)** : Le marché a été notifié le 29 octobre 2019 à la Maison du Logement et la convention signée avec l'ANAH le 16 octobre 2019. Le montant annuel du suivi et de l'animation est de 142 000 € pour une durée de trois ans renouvelable deux ans. Le périmètre s'étend sur l'ensemble de l'agglomération.

Cette OPAH est victime de son succès car les objectifs prévus par l'ANAH et par l'agglomération sont dépassés. En effet, il est prévu 96 dossiers annuels : 82 pour les propriétaires occupants (PO) et 14 pour les propriétaires bailleurs (PB) :

¹ Unité de mesure du trafic correspondant au transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre

○ *Pour les propriétaires occupants (PO)*, 105 dossiers ont été engagés, 16 déposés et 53 en cours. La répartition est relativement homogène: 51% des dossiers sur Auch/49% sur le reste des 34 communes.

Les objectifs ont été dépassés à 128 %. La proportion entre les propriétaires modestes et très modestes est la suivante : 30,48% propriétaires modestes - 69,52% propriétaires très modestes

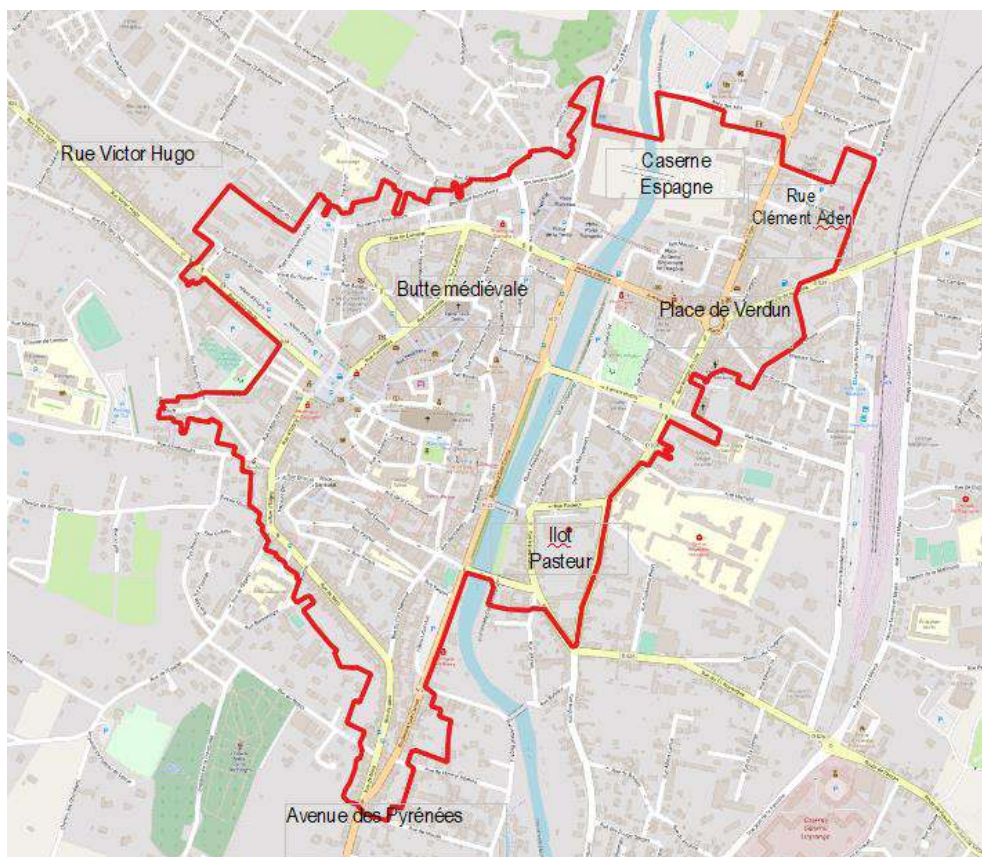
Une grande majorité des dossiers (78%) porte exclusivement sur des travaux d'économie d'énergie. Il est à noter également les bons chiffres des dossiers Autonomie témoignant des besoins sur le territoire.

○ *Pour les propriétaires bailleurs (PB)*, 14 dossiers ont été engagés cette année dont 12 très dégradés, 1 dégradé, 1 amélioration énergétique.

L'objectif a été atteint à 100%, on dénombre 33 contacts sur l'ensemble du territoire et une majorité des dossiers pour des travaux lourds.

Les dossiers sont pour le moment exclusivement sur Auch. On peut dire que 1€ de subvention publique engendre 2€ de travaux. Les projets sont financés en moyenne à 50% du montant de travaux HT engendrés.

- **OPAH de Renouveau Urbain (OPAH RU)** : Le marché a été notifié le 27 mars 2020 à la Maison du Logement et la convention signée avec l'ANAH le 17 juin 2020. sur le centre-ville d'Auch pour un montant annuel de 70 00€ pour une durée de cinq ans. Le périmètre de l'OPAH -RU se situe sur le centre-ville d'Auch.



Cette OPAH RU rencontre aussi du succès puisque les objectifs sont dépassés :

○ *Pour les propriétaires occupants*, 12 dossiers ont été engagés, 2 déposés et 6 en cours. Les objectifs (8 dossiers annuels) ont été dépassés à 175 %. La proportion entre les propriétaires modestes et très modestes est la suivante: 8 propriétaires modestes - 4 propriétaires très modestes.

Dans l'ensemble le coût des travaux induits par l'OPAH RU est de 174 178 € qui profitent aux entreprises locales, 115 000€ de subventions ont été accordées (tous financeurs).

- *Pour les propriétaires bailleurs*, 13 dossiers très dégradés ont été engagés cette année. L'objectif (11 dossiers annuels) a été dépassé à 118 %. On peut dire que 1€ de subvention publique engendre 2,12€ de travaux. Les projets sont financés en moyenne à 47 % du montant de travaux HT engendrés.

- L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, l'ANAH, participe au financement du suivi animation des deux opérations (35% pour l'OPAH i et 50% pour l'OPAH RU) et participe aux travaux des propriétaires bailleurs et occupants à hauteur de 50 %. Chaque commune est ensuite libre d'apporter des aides complémentaires.

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHESION URBAINE

L'année 2020 restera une année particulière en raison de la pandémie liée à la COVID 19 et en particulier le 1^{er} confinement (mars à juin) qui a demandé de réinterroger les pratiques et process de travail. Le 2nd confinement à compter du 30 octobre 2020 sera moins impactant pour l'ensemble les interlocuteurs du Contrat de Ville.

1- Le prolongement et l'engagement du volet NPNRU

La mise en œuvre de la convention ANRU

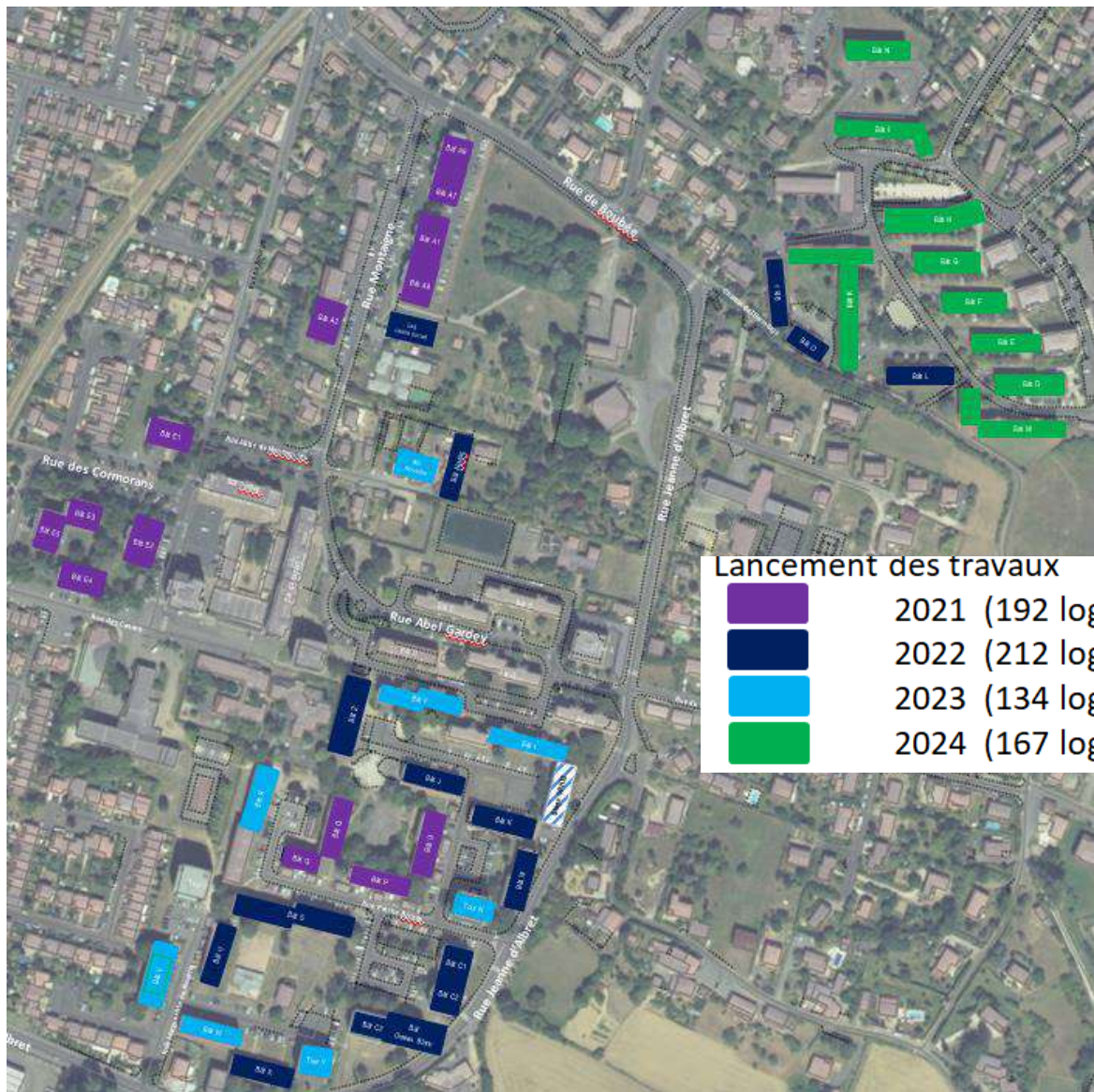
La convention ANRU a été signée le 24 novembre 2019 et marque le début des opérations dans le quartier du Grand Garros.

Les points ci-dessous présentent le travail réalisé en 2020 :

- Les 89 ménages habitant les immeubles voués à être déconstruits dans la phase 2 (A-B-C-D-G-H- et R partiel) soit 116 logements sociaux appartenant à l'OPH32 ont été relogés.

La commission relogement a permis de trouver des solutions en adéquation avec les besoins pour chacun des ménages. Cette instance est pilotée par la DDCSPP, le bailleur OPH 32, les services du GACG et la ville d'Auch y participent. La difficulté s'est concentrée sur les grandes familles composées d'au moins 6 personnes, au nombre de 14, car il y a très peu de logements aussi grands avec des loyers correspondant aux ressources à Auch et dans son unité urbaine.

- Concernant les opérations de l'OPH32 de reconstitution de l'offre :
 - Chemin du baron « Aux Terrasses de Peyrusse » : 22 logements sociaux neufs sous forme de petits collectifs en bande ont été livrés.
 - Opération du quartier de « Plaisance » : Un maître d'œuvre a produit des plans ainsi que le dossier de dépôt du permis de construire. L'association le collectif des coteaux du Juillan de riverains qui s'est montée contre le projet est très active.
 - Opération Pavie : Un maître d'œuvre a produit des plans.
- Le groupement Eiffage/Airoldi/Damon a été recruté par l'OPH32 sur la base d'un concours de conception réalisation. Ce groupement est le maître d'œuvre et a travaillé sur la réhabilitation et la résidentialisation des 742 logements sociaux. De nombreuses réunions ont été organisées pour fixer les plans et conditions d'actions. La priorité a été donnée à la conception des secteurs E, A et OPQ dont les travaux seront réalisés en 2021 représentant 192 logements sociaux traités.



- Suite à l'accord cadre déjà passé, la ville d'Auch a recruté le maître d'œuvre de la conception des espaces publics du secteur de la centralité et rue A. Gardey. Il s'agit d'un bureau d'étude régional.
- L'opération de la bibliothèque des collectivités a été livrée. Ce nouvel équipement présent dans l'ancienne école Marianne, réservé dans un premier temps aux institutions (écoles, crèche, centre social, ...) complètera l'offre de la bibliothèque située en centre-ville. De plus, il héberge le bibliobus.
- Une réflexion a été conduite entre l'articulation de la bibliothèque et de la ludothèque qui va aussi être déplacée dans l'ancienne école Marianne. Il s'agit de créer certains lieux communs et partagés (cuisine, sanitaires, stockage...) afin de mutualiser les deux équipements et faire un lien entre les visées pédagogiques. Le maître d'œuvre retenu pour réaliser cette mission est l'architecte A. Balas.
- Airoldi, maître d'œuvre de la construction du « foyer de la Hourre » a travaillé sur les plans un dossier d'avant-projet a été rendu.
- L'école Marie Sklodowska Curie dont le nom a changé et a été inauguré en 2019 a bénéficié de travaux d'accessibilité (ancienne école D'Artagnan) avec notamment la création d'un ascenseur et de sécurisation incendie.
- Un concours a été organisé par l'ANCT pour recruter un maître d'œuvre pour la création du futur centre commercial. Dans le cadre d'un jury de concours, la première étape fin 2020 a consisté à retenir 3 bureaux d'études afin qu'ils puissent proposer une esquisse.

- Un bureau d'études SYSTRA a été recruté afin de réaliser une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour assurer la maîtrise foncière du centre commercial existant place de la Fontaine et d'assurer le transfert des activités commerciales dans la nouvelle centralité.
- Un dossier loi sur l'eau a été déposé auprès des services de la DREAL qui ont conclu que le programme de renouvellement urbain n'était pas impacté par la constitution d'un dossier d'autorisation.
- De même, après instruction et dépôt de dossier, la DREAL a conclu que le projet n'était pas soumis à une étude d'impact d'évaluation environnementale.

2- La concertation :

Une concertation réglementaire au titre de la loi a été mise en place avec différents outils :

- Le conseil citoyen du 04/09/20 a été totalement dédié au NPNRU. Les membres ont fait remonter des interrogations sur le respect des modes de déplacements doux et sur la place du vélo dans le quartier. Il a été convenu que lorsque les maîtres d'œuvre seront désignés, les habitants seront associés aux réflexions sur les plans.
- Une réunion publique a été organisée le 22/09/20 avec une participation importante des habitants. Ces derniers ont demandé des informations diverses (postuler pour la réalisation de travaux, maintien de services et d'équipements, nouveaux loyers, réhabilitations des logements et des balcons...). Les habitants ont aussi exprimé des demandes particulières d'intégration au projet (éclairage, poste électrique dans la centralité, cheminements doux, équipements sportifs et loisirs, jardins partagés, aménagements de rues...)
- Un registre a été mis à disposition pour recueillir les avis à la Maison du Projet et sur le site internet.

Fin octobre, a été lancée l'étude de co-construction avec les habitants. Cette démarche va permettre de renommer les rues, équipements et immeubles permettant d'engager un changement d'image du territoire en le rendant attractif et d'atténuer les discriminations liées à l'adresse.

3- La gouvernance

En 2020, 6 comités techniques et des ateliers techniques ont été organisés dans le cadre du pilotage du NPNRU. Aussi, la mise en place d'atelier urbain permet de vérifier la cohérence d'ensemble des projets du quartier par maître d'ouvrage.

Un OPCU (ordonnateur, pilotage, coordinateur urbain) a été recruté. Il s'agit du cabinet SIST qui a pour responsabilité de faire respecter le calendrier des opérations sur toute la durée de la convention ANRU et pour tous les maîtres d'ouvrage.

4- Le Plan Quartier Été / Automne et Solidaire 2020

Après la période de confinement et d'interruption d'un très grand nombre d'activités, à l'initiative de l'Etat, un programme d'action spécifique s'est déployé sur le QPV à destination des plus jeunes et selon une diversité d'activité culturelle, sportive et éducative.

C'est ainsi que durant la période du 07 juillet au 30 octobre 2020, le Plan Quartier d'Été et Plan Quartier Automne ont proposé une dynamique qui fédérera : 185 jeunes de 12 à 21 ans au travers des activités suivantes :

- Animations sportives
- Animations culturelles et artistiques
- Actions de prévention en lien avec la Police Nationale pour prévenir le comportement routier en cyclo moteur.

5 - Conseil Citoyen

Pour des raisons essentiellement liées à la crise sanitaire, seul le conseil citoyen de septembre 2020 a pu se tenir sur les 10 initialement programmés. Pour autant, la collectivité s'est attachée au

travers de la dématérialisation de tenir informé les 30 membres du conseils citoyens de l'avancement du dossier et du Contrat de Ville.

6 - Sécurité et tranquillité publique

En septembre 2020, la ville d'Auch a constaté l'arrivée d'un nouveau Directeur Départemental de la Sécurité Public (DDSP), René PICHON. Ce dernier a réactivé, avec de nombreux partenaires du Contrat de ville, le Groupement Partenarial et Opérationnel (GPO) de la Ville. Cet outil qui vise à rapprocher la police de ses administrés s'est décliné par 3 fois en 2020 selon les thématiques suivantes :

- GPO gouvernance, animation et rôle des acteurs au sein de cette instance,
- GPO spécifiques aux transports collectifs urbains et ferroviaires
- GPO spécifique aux actions aux abords des collèges du centre-ville historique

Cette instance est dorénavant inscrite dans le calendrier des acteurs du Contrat de ville et permet une analyse et un traitement collectif de chaque situation repérée. Au-delà, il permet pour les services de la Police Nationale de mieux identifier les acteurs locaux et proposer une plus grande responsabilisation qui vise à affirmer le citoyen comme acteur de la sécurité et de la tranquillité publique au quotidien.

ORDURES MENAGERES

Grand Auch Cœur de Gascogne exerce, suite à la délibération du 5 juin 2013, la compétence collecte et traitement des déchets des ménages.

Dans la continuité de l'organisation préexistante, l'agglomération :

- adhère à plusieurs syndicats pour la collecte sur les autres communes,
- assure en régie la collecte des déchets sur la commune d'Auch,
- adhère au Syndicat Mixte Départemental Trigone pour le traitement sur la commune d'Auch.

Participations versées aux Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM)

L'Agglomération est membre de quatre Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM). Ils assurent la collecte dans toutes les communes, à l'exception d'Auch, et sont eux-mêmes adhérents à Trigone pour le traitement.

L'Agglomération perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des communes et verse en conséquence une participation annuelle aux différents syndicats.

SICTOM	Zone de collecte	TEOM perçue par l'agglomération en 2020	Participation versée aux SICTOM en 2020
Centre	Antras, Auterrive, Biran, Castillon-Massas, Castin, Duran, Jégun, Lahitte, Lavardens, Leboulain, Mérens, Mirepoix, Montaut-les-Créneaux, Montégut, Ordan-Larroque, Pavie, Pessan, Peyrusse-Massas, Preignan, Roquefort, Roquelaure, Sainte-Christie, Saint-Lary, Saint-Jean Poutge, Tourrenquets	1 268 601 €	1 239 412 €
Est	Augnax, Crastes, Nougroulet	71 339 €	72 750 €
Sud-Est	Catelnau-Barbarens	52 668 €	47 484 €
Condom	Ayguetinte, Bonas, Castéra	136 711 €	116 248 €

Activité du service collecte et prévention des déchets

Le service ordures ménagères de la collectivité est chargé de la collecte des déchets sur la ville d'Auch. Cela représente 21 935 usagers².

L'année 2020 est marquée par :

- l'installation de 6 sites de conteneurs enterrés,
- la réalisation d'une caractérisation des déchets collectés (MODECOM) par Trigone,
- l'amélioration de la sécurité du personnel
- la sensibilisation des usagers aux jours et heures de collecte en centre-ville.

Tonnage de déchets collectés

Le tonnage total de déchets collectés a légèrement diminué en 2020 :

	Ordures ménagères	Ratio OM Kg/hab/an	Tri sélectif (emb, J/Mag)	Verre	TOTAL (tonnes)	Evolution	% recyclé
2004	10 244	469	-	411	10 655		3,90 %
2005	9 704 (+ 39*)	446	310	427	10 480	-1,60 %	7,00 %
2006	8 346 (+ 168*)	390	1 136	527	10 143	-3,20 %	16,40 %
2007	8 106 (+ 201*)	380	1 159	495	9 956	-1,80 %	16,60 %
2008	7 997 (+202*)	375	1 151	533	9 883	-0,70 %	17,00 %
2009	7 639 (+214*)	364	1 094	543	9 490	-3,90 %	17,30 %
2010	7 561 (+180*)	355	1 118	590	9 449	-0,40 %	18,08 %
2011	7 451 (+167*)	350	1 157	557	9 332	-1,20 %	18,40 %
2012	7 287 (+164*)	342	1 242	587	9 280	-0,56 %	19,70 %
2013	7 229 (+207*)	345	1 229	607	9 272	-0,09 %	19,80 %
2014	7 075 (+312*)	338	1 147	596	9 130	-1,50 %	19,10 %
2015	7 155 (+276*)	338	1 166	583	9 180	0,54 %	19,00 %
2016	6 676 (+218*)	314	1 230	620	8 744	-4,75 %	21,16 %
2017	6 600 (+193*)	312	1 246	605	8 644	-1,10 %	21,41 %
2018	6 622 (+267*)	314	1 165	621	8 675	0,35 %	20,58 %
2019	6 342 (+263*)	306	1 199	631	8 435	-2,70 %	21,70 %
2020	6 177 (+332*)	297	1 055	709	8 273	-1,99 %	21,30 %

Coûts de la collecte et du traitement en 2020

Coûts de collecte et de traitement pour 7 564³ tonnes de déchets et 709 tonnes de verre :

	Coût net par tonne	Coût net par usager desservi	Coût 2020 TTC
Collecte	224,95 €	84,84 €	1 861 020 € +3,7% par rapport à 2019
Traitement	112,73 €	42,52 €	932 657 € +3,9% par rapport à 2019
Coût total de gestion (collecte + traitement)	337,68 €	124,52 €	2 793 677 € +3,7% par rapport à 2019

² INSEE 2017

³ 7 564 tonnes : 6 177 tonnes d'ordures ménagères et 332 tonnes de refus de tri, enfouies en CET ; 1 055 tonnes de déchets recyclables issus de la collecte sélective et triés, hors encombrants.

* il s'agit des refus issus du tri sélectif que l'on peut assimiler à des ordures ménagères puisque ces déchets ne sont pas recyclables.

Participation versée au Syndicat Mixte départemental Trigone

Trigone est chargé du traitement des déchets, c'est-à-dire de toute opération/préparation d'opération de valorisation ou d'élimination.

En 2020, la participation versée au syndicat Mixte départemental Trigone s'élève à 961 136 € pour la zone de collecte d'Auch, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2019.

EAU, ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES

Eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif et gestion des eaux pluviales urbaines

En application de la loi NOTRe, la communauté d'Agglomération est compétente en matière d'eau potable, d'assainissement collectif, d'assainissement non collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines depuis le 1^{er} Janvier 2020.

Une étude menée en 2019 a fourni une première approche financière, technique et administrative de la préparation du transfert des compétences. Elle a permis aux élus d'avoir un état de la situation du territoire GACG afin de choisir les modes de gouvernance à adopter par secteur géographique et par compétence.

Lors du Conseil Communautaire du 5/12/2019, il a été décidé de maintenir l'attribution des compétences eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif aux syndicats par représentation-substitution des communes (voir tableau ci-dessous).

	COMPETENCES			
	Eau potable Production	Eau potable Distribution	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
TRIGONE	23 communes	18 communes	25 communes	1 commune (Castéra-Verduzan)
SIEAP Auch Sud	3 communes	3 communes		
SMEAP Aubiet Marsan	2 communes	2 communes		
SIEAP Vic- Fezensac		5 communes		
SM3V			8 communes	

Il reste donc à la communauté d'agglomération les compétences transférées suivantes :

- compétence assainissement collectif de 24 communes,
- compétence gestion des eaux pluviales urbaines des 34 communes,
- compétence eau potable de la commune d'Auch,
- compétence assainissement non collectif de la commune d'Auch.

En référence à l'article 14 de la loi Engagement et Proximité qui vise à redonner de la souplesse en autorisant les communautés d'Agglomération à déléguer tout ou partie des compétences liées à l'eau, l'assainissement des eaux usées ou la gestion des eaux pluviales aux communes, la communauté d'Agglomération signe une convention avec 24 communes concernées par l'assainissement collectif et les eaux pluviales urbaines, uniquement 1 commune concernée par les eaux pluviales urbaines et Auch pour les 4 compétences.

Les conventions de délégation des compétences eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif et Gestion des Eaux pluviales urbaines, signée entre GACG et 24 communes indiquent que la communauté d'Agglomération est responsable de la compétence transférée et que la commune agit au nom et pour le compte de l'agglomération essentiellement sur les missions d'exploitation des ouvrages.

Eau potable

Un projet de construction d'une station de production et d'ouvrages de distribution d'eau potable pour les territoires d'Auch et du SMAEP d'Aubiet Marsan est engagé. Le principe de création d'un syndicat mixte de production d'eau potable avec CACG et le SMAEP d'Aubiet-Marsan a été décidé par l'Agglomération.

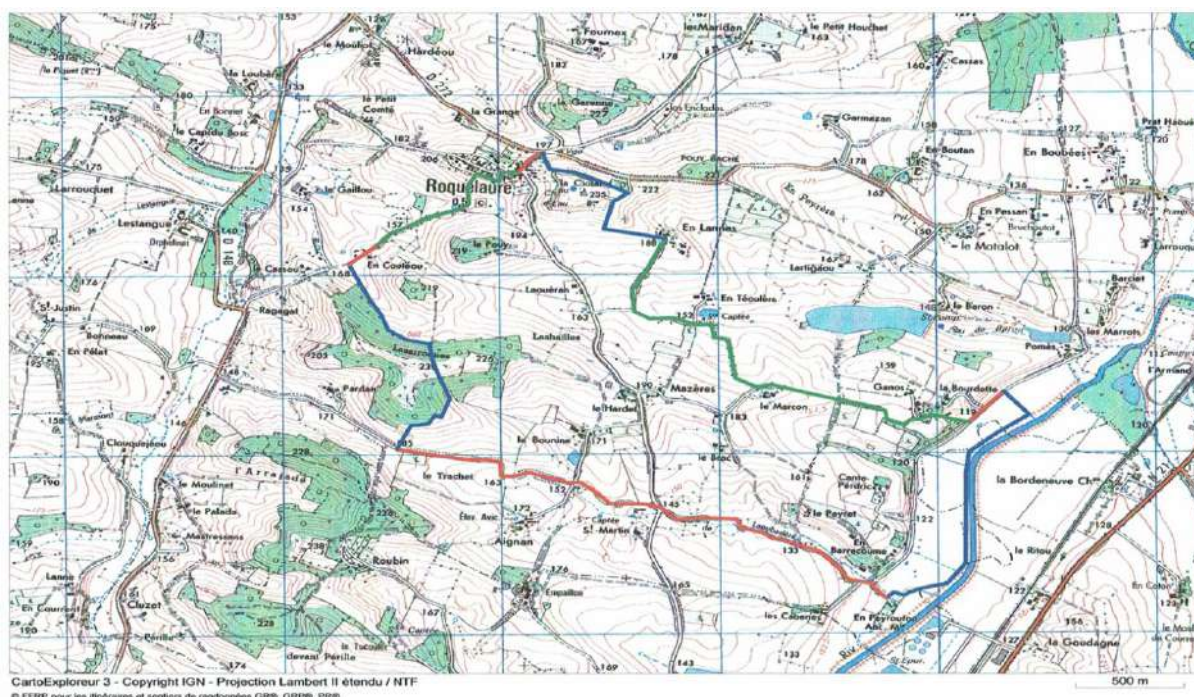
SENTIERS, RIVIERES

Sentiers de randonnée

Grand Auch Cœur de Gascogne dispose de la compétence « Création, entretien et demande de labellisation des sentiers de randonnée non motorisée reconnus d'intérêt communautaire ». Rentrent dans la catégorie des sentiers « reconnus d'intérêt communautaire » les chemins ayant pour vocation la découverte par les randonneurs des paysages variés et présentant des curiosités naturelles ou historique et à ce titre labellisés « Promenade et Randonnées » (PR). Dans ce cadre, 23 sentiers ont déjà été reconnus d'intérêt communautaire.

En 2020, un nouveau sentier sur la commune de Roquelaure a été reconnu d'intérêt communautaire.

Commune (départ PR)	Nbre PR	nom PR	Longueur Totale (en m)
ROQUELAURE	24	Chemin de la Sioutat	10 296



Le coût de l'entretien de ces sentiers de randonnées est estimé à 95€ par km soit 495.52 € par an et sera pris en charge par Grand Auch Cœur de Gascogne.

commune	entretien	Longueur (en m)	cout/an
ROQUELAURE	Horizontal (X2)	1 416	269.04 €
	vertical	2 384	226.48 €
	SOUS-TOTAL		495.52 €

Rivières

Le SM3V a réalisé des diagnostics en interne en complément de ceux de l'année précédente afin d'établir le Programme Pluriannuel de Gestion 2021-2025 en rapport avec l'ensemble des thématiques liées à l'espace rivière (hydromorphologie, hydrologie, état des masses d'eau, pressions, usages, gouvernance...) et associées à la hiérarchisation des enjeux du territoire.

Au vu du contexte sanitaire lié à la crise du Coronavirus et du report des élections municipales, le PPG 2021-2025 n'a pu être présenté aux financeurs. Pour autant, il a été adopté le 1er décembre 2020 et seuls des travaux urgents de désencombrement du lit ont été réalisés :

- 17/09/2020 : Montaut-les-Créneaux (Arçon sous pont N21 et RD515) enlèvement de 5m3 d'embâcles
- 21/09/2020 : Auch Sud (Gers proximité station irrigation Beaulieu) enlèvement de 5m3 d'embâcles

Une visite technique a eu lieu à Pavie. La commune a sollicité le SM3V concernant l'entretien du Gers au niveau de l'atterrissement situé à l'aval immédiat du seuil du moulin de la Tour après le vieux pont du XIIe siècle. Les préconisations issues de ce diagnostic seront intégrées au PPG.

La déclaration d'intérêt général (DIG) permettant au syndicat d'intervenir dans des espaces privés sera signée en 2021.

ENVIRONNEMENT, PROSPECTIVE, AMENAGEMENT DURABLE

Le Pôle Climat Energie créé en janvier 2015, coordonne la politique de Développement Durable, en collaboration étroite avec les services chargés de la réalisation des actions.

L'année 2020 a été marquée par la validation par le Conseil Communautaire du Plan Climat Air Energie Territorial, le 27 Février 2020.

Le Plan Climat Air Energie Territorial lancé en 2015 vise à définir une politique communautaire de transition énergétique articulée autour des axes transport, énergie et alimentation qui représentent à eux seuls près de 3/4 des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire.

Matrice de la démarche Climat Energie-Développement Durable à l'échelle du territoire de l'agglomération, en 2020, c'est donc sur la base de ce plan d'action validé que les activités du service se sont poursuivies.

Parmi les réalisations et à titre d'exemple, c'est en 2020 qu'a été achevé l'Atlas de la Biodiversité InterCommunale (ABiC) qui répertorie les richesses naturelles du territoire et se positionne comme un outil pertinent d'aménagement durable puisqu'il met en évidence les zones à protéger.

Musée des Amériques - Auch

Comme beaucoup de services, le musée a dû fermer ses portes au public en raison du confinement du 13 mars au 18 mai, puis du 30 octobre au 31 décembre. Malgré cela l'équipe a pu réaliser en interne un certain nombre de chantiers et préparer la saison estivale dans de bonnes conditions.

1 Fréquentation

En année normale, le musée compte 330 jours d'ouverture au public. Nous n'en avons connu que 207 en 2020, soit 37 % de jours en moins.

Toutefois, la fréquentation annuelle est restée correcte avec un total de 10 937 visiteurs soit une moyenne quotidienne de 52 personnes contre 41 en 2017. Ce résultat positif est dû en grande partie au public estival venu en grand nombre.

2 Recettes

Malgré le nombre de jours de fermeture, les recettes produites par la billetterie et la boutique sont en forte hausse. Elles totalisent 15 258 € pour la première et 25 522 € pour la seconde. Si on les compare aux chiffres de la dernière année d'ouverture complète, à savoir 2017, ceux-ci sont supérieurs de 33 %. Cette hausse est due aux ventes boutiques qui a elles-seules ont progressé sur l'année de 157 % : vente du catalogue des collections et enrichissement des gammes de produits.

3 Médiation

Malheureusement, la fréquentation scolaire a fortement chuté en raison des restrictions sanitaires. Nous n'avons reçu en 2020 que 359 scolaires alors qu'on en avait accueilli en 2017, 4310 et même 4741 en 2016.

Ce temps libéré a permis de travailler sur la mise en place de nouveaux supports pédagogiques et surtout sur la création d'un audioguide comprenant deux parcours de visite en trois langues, un parcours enfant ainsi qu'un parcours en audiodescription. Cet équipement devrait pouvoir être en service dans le courant de l'été 2021.

Un gros travail a également été fait en direction des publics présentant un handicap : adaptation des supports de visite, complément des équipements, amélioration du parcours, signalétique. L'objectif est de favoriser l'accueil de ce public empêché et d'obtenir le label « Tourisme et handicap ».

Le temps de confinement fut également exploité par la réalisation de nombreux *posts* sur Instagram nous permettant ainsi de garder le contact avec nos visiteurs.

L'année 2020 a vu la réalisation d'une exposition photo originale de Julie Imbert intitulée « Hermanos ». Différentes animations pédagogiques ont pu être programmées autour de cet évènement.

La programmation culturelle comprenant les animations pour le jeune public « Enfance de l'art », le cycle de conférences, les évènements nationaux comme la « Nuit des Musées », la semaine de l'Amérique Latine, la fête de l'archéologie, fut très largement remaniée. De nombreux évènements ayant été annulés ou reportés en raison des mesures sanitaires. Seules les journées du patrimoine ont pu être maintenues en septembre.

4 Communication

La campagne initialement prévue dans l'aéroport de Toulouse a été annulée au profit d'une campagne d'affichage au début du mois de juillet sur le réseau de bus de Toulouse. L'objectif de cet affichage était de renforcer la notoriété du musée sur la métropole toulousaine. Le bilan est positif dans la mesure où nous avons pu noter une hausse sensible de ce public au musée durant l'été.

5 Récolement décennal et inventaire rétrospectif

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 4 janvier 2002 relatives aux musées de France et la promulgation de l'arrêté de 2004 relatif aux procédures de récolement, plusieurs chantiers des collections nous ont menés à l'achèvement du récolement à la fin de l'année 2017.

Le suivant est en cours de réalisation. La fermeture des salles au public a permis à l'équipe de se mobiliser sur cette mission et de récolement les pièces en exposition. 794 fiches ont été vérifiées, ce qui représente au 31/12/2020 un taux d'avancement de 6,7 %.

6 Scientifique

L'année fut entre autre consacrée à la préparation de l'exposition « Des Ausques aux auscitains » et à la rédaction de son catalogue : préparation des collections, choix des pièces, réalisation de la muséographie, etc...

Ecole de musique

Fonctionnement

Un bilan en chiffre avec 358 inscrits en octobre 2019 et 343 en juin 2020, soit 16 abandons sur l'année et un niveau de réinscription toujours élevé avec 267 usagers.

Pendant cette année scolaire le service connaît un fonctionnement alternant fermetures totales et partielles aux usagers comme pour la rentrée suivante de septembre à décembre :

- du 13 mars au 17 mai 2020 inclus : fermeture totale de l'école de musique
- du 18 mai au 21 juin 2020 inclus : réouverture partielle de l'école de musique
 - Instruments : pas de reprise pour les instruments à vent
 - Formation Musicale : à distance par échanges via différents supports numériques
 - Aucune pratique collective
- du 22 juin au 03 juillet inclus :
 - Instruments : pas de reprise pour les instruments à vent
 - Formation Musicale : quelques cours en présentiel sur ces 2 semaines.
 - Aucune pratique collective
- La rentrée de septembre 2020 ne connaîtra pas de perturbations et enregistrera un chiffre record de réinscrits, 271 pour un effectif total de 346, avant une nouvelle fermeture aux usagers de novembre à fin décembre.

Cette année si particulière verra l'émergence des outils numériques pour la réalisation des cours en visio-conférence, sur vidéos et sur différents supports pour les pratiques théoriques.

Soulignons au passage la réactivité et la créativité des enseignants, pour la mise en place et la richesse des différentes formes d'outils pédagogiques au service de la transmission des disciplines artistiques.

Actions culturelles

Un solde de 8 actions artistiques, même si le travail de fond est sur une base pédagogique la finalité reste la restitution dans un lieu de diffusion.

Au total c'est 12 projets artistiques et pédagogiques annulés sur cette année 2020.

BILAN

Cette période nous aura ouvert un peu plus grandes les portes du numérique avec les différents outils et supports, sites et réseaux sociaux et aura également rapproché encore plus les enseignants sur le partage des différentes expériences pédagogiques et techniques.

Nous avons profité également de ce temps sans public et usagers pour renforcer nos outils de communication interne et externe tout en valorisant au maximum notre accueil et notre réactivité.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le complexe « de Mouzon », la piscine et les gymnases dénommés Mathalin et Pardailhan, sont des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Ces équipements permettent de satisfaire les attentes et les besoins du public, des scolaires et des associations.

L'action du Grand Auch Cœur de Gascogne conjuguée au dynamisme des associations constituent de sérieux atouts pour le développement du sport, facteur de bien-être, de santé, de lien social et de rayonnement de notre territoire.

Utilisation des équipements sportifs

Equipements	VOLUME HORAIRE 2019 (heures)	VOLUME HORAIRE 2020 (heures)	% d'écart d'utilisation
Mouzon	4503	1237	-73%
Piscine (petit bassin)	3499	573	-84%
Gymnase Pardailhan	2714	879	-68%
Piscine (grand bassin)	2478	745	-70%
Gymnase Mathalin	2464	1164	-53%
Mouzon musculation	1412	224	-84%

L'année 2020 fût très marquée par les interdictions d'accès pour des raisons sanitaires expliquant la forte baisse du volume horaire d'utilisation des équipements sportifs.

De même, l'interdiction de rassemblement a conduit à l'annulation des manifestations initialement prévues au sein du complexe de Mouzon privant la collectivité des recettes liées à sa location.

La piscine Communautaire

La piscine communautaire est un équipement sportif à vocation nautique et reste la seule piscine couverte du Gers ouverte toute l'année.

Sauf imprévu technique, la piscine est ouverte 7j/7 de 8H à 22H (fermeture hebdomadaire le dimanche AM) selon une amplitude de 340 jours / an.

Les fermetures techniques de l'équipement (en moyenne 2 semaines/an) sont nécessaires pour vidanger les bassins (obligatoire 1 fois / an), configurer la piscine extérieure avant la saison estivale et procéder à la maintenance de la machinerie (traitement de l'air et de l'eau).

Avec 43 301 entrées en 2020, la fréquentation annuelle de l'établissement a diminué de 50%. Là encore la crise sanitaire ayant imposé la fermeture de l'établissement puis l'instauration de jauge expliquent cette forte baisse.

Activité du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public intercommunal, en charge de l'action sociale de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne. Il est au service des habitants de ce territoire et notamment les plus fragiles, il a pour vocation de les accueillir, de les conseiller, de les aider dans les démarches. Il intervient particulièrement auprès des personnes en difficulté ou en grande précarité, des personnes âgées, handicapées et/ou malades. Il joue aussi un rôle important de coordination avec l'ensemble des acteurs sociaux institutionnels ou associatifs.

L'année 2020 a fortement été impactée par la crise sanitaire liée au covid-19 obligeant les services à dégrader leurs activités dans un 1^{er} temps, puis répondre à une demande nouvelle sans cesse croissante.

Le CIAS gère plusieurs services et dispositifs de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées :

Service ou dispositif	Bilan 2020
Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 114 places, dont 104 de SSIAD et 10 places au titre de l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 114 usagers et 29 129 journées d'interventions réalisées au SSIAD ⇒ 73 usagers ont bénéficié des prestations ESA. Plus de 800 séances ont été réalisées.
Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 681 usagers au 31/12/2020, 867 ont été aidés au cours de l'année. 116 245 heures en 2020, ⇒ un dispositif blanchisserie qui a traité 13 tonnes de linge au bénéfice de 67 usagers.
Portage de repas à domicile	44 564 repas confectionnés par la cuisine centrale ont été servis sur l'année. Le service a livré en moyenne 130 bénéficiaires par mois.
Prévention de l'aggravation de la dépendance (Interlude)	26 usagers.
Déplacements accompagnés	419 interventions représentant 535 heures au bénéfice de 29 usagers.
Petits travaux à domicile	34 interventions, 40 heures d'intervention
Loisirs pour les retraités et les personnes âgées	205 adhérents, dont 26 nouvelles. Développement d'actions de prévention dans le cadre d'appels à projet ARS, CARSAT et Conférence des Financeurs

Une halte d'accueil de 8 places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer a également été ouverte fin 2013. 6 usagers ont fréquenté la halte en 2020.

Le CIAS gère également :

Service ou dispositif	Bilan 2020
Epicerie Sociale	178 ménages admis dans l'année
Aire d'Accueil des gens du voyage proposant 16 emplacements	53 familles accueillies. Taux d'occupation : 70 %
Service d'aide sociale (qui exerce toutes les missions légales d'aide sociale et, au titre de l'aide sociale facultative, attribue des aides alimentaires, des aides financières, des aides au transport).	<ul style="list-style-type: none"> • 98 personnes ont été domiciliées en 2020 • 134 dossiers de demande d'aide sociale (obligation alimentaire, hébergement) • 836 ménages ont été aidés au titre des aides facultatives. Accompagnement social : <ul style="list-style-type: none"> - 39 ménages ont été accompagnés dans le cadre d'un accompagnement social global, - 19 ménages liés au maintien dans le logement

Un dispositif de micro-crédit personnel, géré par le service aide sociale, permet l'accès à des prêts bancaires pour des personnes à faibles revenus exclues du système bancaire.

Compte administratif 2020 du CIAS

Le compte administratif reflète la gestion de 2020 à travers les différents chapitres tant en dépenses qu'en recettes. La situation de l'établissement est résumée dans le tableau suivant :

CA 2020	Nature	Résultat de clôture N-1	Affectation N-1	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section d'investissement	Dép./Déficit			27 432,95		
	Rec./Excédent	711 171,10	711 171,10	44 065,67	16 632,72	727 803,82
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit			1 728 158,66		
	Rec./Excédent	487 932,87	487 932,87	1 800 576,63	34 854,30	522 787,17
Total		1 199 103,97			51 487,02	1 250 590,99

La section d'investissement est déficitaire de 260 882,17 €, la section de fonctionnement est excédentaire de 362 663,45 €. Ces résultats, rapportés aux reports antérieurs, produisent un excédent dans chacune des sections de :

Investissement : 686 698,85 €

Fonctionnement : 506 105,78 €

Compte administratif 2020 du SAAD

La gestion 2020 de ce budget annexe présente un solde d'exécution excédentaire de 2 050,98 €. Après reprise du résultat antérieur cumulé déficitaire de 929 449,43 €, le résultat de clôture cumulé est un déficit de 927 398,45 €.

CA 2020	Nature	Résultat comptable antérieur	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section de	Dép./Déficit	-929 449,43	4 883 907,08		-927 398,45
Fonctionnement	Rec./Excédent		4 885 958,06	+2 050,98	

Compte administratif 2020 du SSIAD

La gestion 2020 de ce budget annexe présente un solde d'exécution excédentaire de 102 373,72 €.

CA 2020	Nature	Données de l'exercice	Solde d'exécution
Section de	Dép./Déficit	1 758 979,24	
Fonctionnement	Rec./Excédent	1 861 352,96	+102 373,72

MAISON DES SERVICES AUX PUBLICS - MSAP

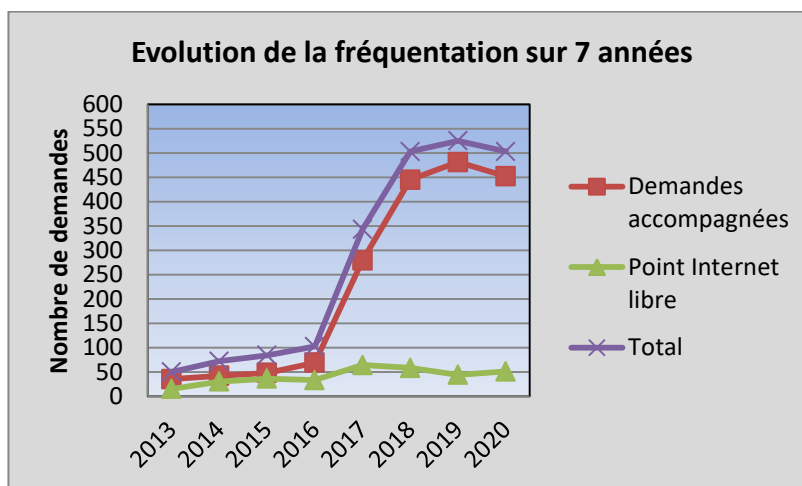
La Maison des Services Aux Publics (MSAP) à Jégun

L'objectif de la MSAP est de :

- faciliter, pour tous les habitants du territoire, l'accès à l'information auprès des organismes partenaires tels que la Préfecture (ANTS), la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA, la CARSAT, l'ADIL, le CIDFF, la DDFiP, la Maison du Logement et le conciliateur de justice.
- d'offrir aux usagers un lieu d'accueil de proximité pour l'accompagnement dans des démarches multiples.

Les usagers ont accès à un espace informatique dédié à la consultation des services en ligne des partenaires.

En dépit de fermeture du fait de la crise sanitaire, l'année 2020 (504 demandes) a été marquée par la crise sanitaire marquant une baisse dans la fréquentation par rapport à 2019 (525 demandes).



Secteur de la petite enfance

Une année particulière et inédite de pandémie avec des périodes de fermeture des structures liées aux différents confinements. Dès le mois de mars, les équipes se mobilisent afin de répondre aux besoins des personnels prioritaires en termes d'accueil de leurs enfants.

Les professionnelles se sont adaptées tout le long de l'année afin de répondre au mieux à ces demandes tout en respectant les mesures et recommandations nationales pour les modes d'accueil du jeune enfant.

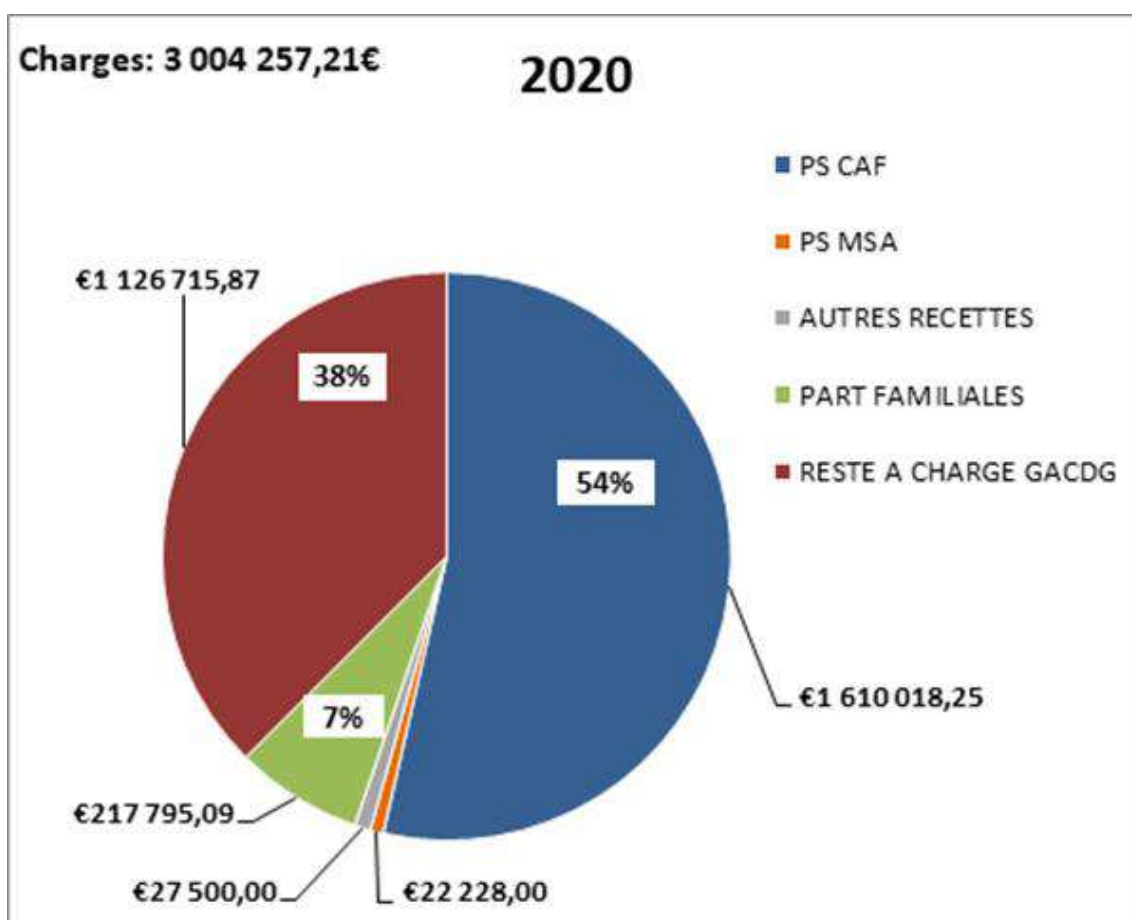
Une préoccupation des professionnels s'est très vite tournée vers l'accompagnement des parents qui ont pu se retrouver isolés, en difficulté. La créativité des équipes a pu permettre de garder le lien avec les familles, de leur proposer des idées d'activité à réaliser avec leur enfant ou de continuer à les accompagner dans les cas de grandes difficultés (violences conjugales, isolement.).

L'impact de cette crise a percuté de plein fouet les structures familiales sur le plan socio, économique et sanitaire. Les EAJE se sont adaptées au mieux en offrant un accueil le plus souple possible.

L'accompagnement des assistantes maternelles indépendantes a été aussi une mission centrale puisque celles-ci se sont retrouvées assez isolées et en demande d'accompagnement à distance.

Une autre préoccupation des professionnels de la petite enfance a été d'accompagner les enfants dans cette période de crise, de faire au mieux sur la gestion du quotidien, de se préoccuper, de se questionner de l'impact du port du masque sur le développement psycho affectif des enfants, de renforcer l'écoute, l'observation et le dépistage de troubles d'inadaptations ou réactions questionnantes.

Quelques chiffres en 2020 pour le secteur de la petite enfance.



Grand Auch Cœur de Gascogne dispose d'une offre diversifiée, apte à satisfaire les attentes des familles :

- Nombre de place en EAJE: 190
- Nombre de place en AM libres: 420

Ainsi, l'offre d'accueil collectif permet d'apporter une réponse aux besoins des familles avec un total de 615 enfants inscrits dans nos structures en 2020 :

- 191 enfants au multi-accueil de la « Maison de la Petite Enfance » avec un taux d'occupation de 61,4 % ;
- 129 enfants au multi accueil « Boule de Gomme » située au centre social et culturel du grand Garros avec un taux d'occupation de 50,5 % ;

La transformation de cette structure en multi accueil avec 5 places de crèche à vocation insertion professionnelle a été opérée en janvier 2020 ;

- 129 enfants au « Jardin d'Enfants ». Les enfants de 2 à 4 ans sont admis les mercredis et durant les vacances scolaires ainsi que les jours scolaires sur le dispositif de scolarisation précoce de l'école Jean Rostand 1 avec un taux d'occupation de 41,2% ;
- 63 enfants au multi-accueil Tendres Galipettes à Pavie avec un taux d'occupation de 61,7% ;
- 94 enfants accueillis à la Crèche Familiale avec un taux d'occupation de 49,5%
- Complémentairement 420 places sont proposées par les 115 assistantes maternelles indépendantes actives ;
- Un lieu accueil enfant parents géré par l'association gersoise petite enfance qui fonctionne 1 après-midi par semaine et un arrêt du LAEP les loups perchés ;
- Une convention avec la commune de Montestruc permettant aux habitants de GACG de pouvoir accéder à leur structure petite enfance « L'Oustaou di Pitchoun » encore d'actualité pour l'année 2020.

Enfance et Jeunesse (4 - 17 ans)

La pandémie qui sévit depuis mars 2020 provoque une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Le coronavirus touche relativement peu les enfants et les jeunes dans ses formes graves. Mais les conséquences de la pandémie impactent violemment leur familles et leur environnement en mettant un coup d'arrêt sur toutes les activités de leur vie quotidienne et affectent ainsi leur santé psychologique, leurs apprentissages et leur niveau de vie.

2020 aura donc successivement connu confinement, dé confinement, re confinement, re dé confinement... Autant de situations inédites que l'ensemble des structures d'accueil ont dû gérer en adaptant les accueils, en innovant pour entretenir les liens avec les enfants et leur famille, le tout sur fond de protocoles sanitaires.

ADAPTABILITE ET INNOVATION.

Le recul manque encore pour mesurer les impacts et répercussions de cette année hors normes mais on retiendra la réactivité du service Education enfance jeunesse. Mobilisé en 48h pour organiser l'accueil des enfants des personnels réquisitionnés par la crise sanitaire, le service a assuré lors de chaque phase de confinement deux **accueils « d'urgence »** répartis selon l'âge des enfants : un accueil 3 - 6 ans, un accueil 6 - 11 ans. Chacun d'eux ont accueillis chaque jour entre 5 et 20 enfants. L'ensemble des équipes d'animation, d'agents techniques ont été mobilisées à tour de rôle. On notera l'implication de tous dans cette initiative malgré des conditions inédites et souvent peu confortables.

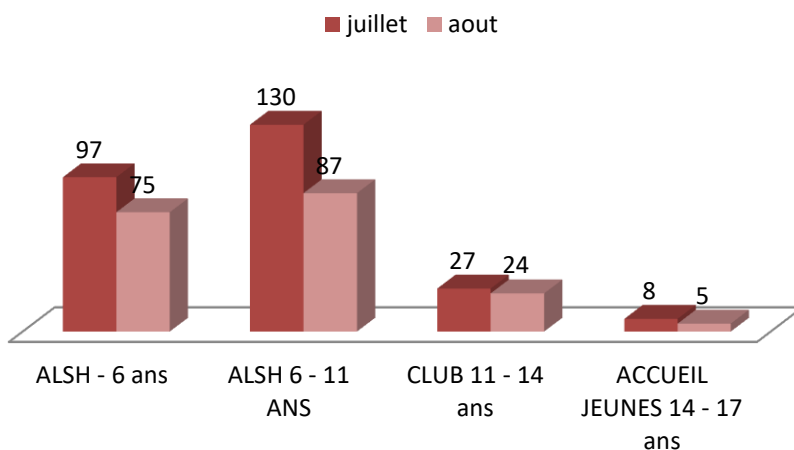
Durant les successives phases de confinement, l'ensemble des activités d'accueils ont été interrompues (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, EVEIL 3-5 ans - Ecole Intercommunale du Sport, camps, ludothèque, activités de la salle polyvalente du Garros...) et n'ont pu reprendre, quand les conditions sanitaires le permettaient, que très partiellement.

Les accueils périscolaires ont fonctionné dès lors que les écoles ont accueilli les enfants sans toutefois permettre la reprise des activités dans leur intégralité. Il est à souligner toutefois que les accueils ont maintenu les interventions des associations partenaires du territoire chaque fois que cela a été possible (protocole sanitaire officiel et validé).

Alors que le contexte du printemps prédisait un été sans activité collective, la pandémie a laissé se dérouler deux mois estivaux durant lesquels les enfants ont pu bénéficier des accueils de loisirs sans hébergement et vivre ainsi des vacances presque normales.

L'agglomération a organisé des accueils sur six sites distincts et cloisonné les groupes selon les âges.

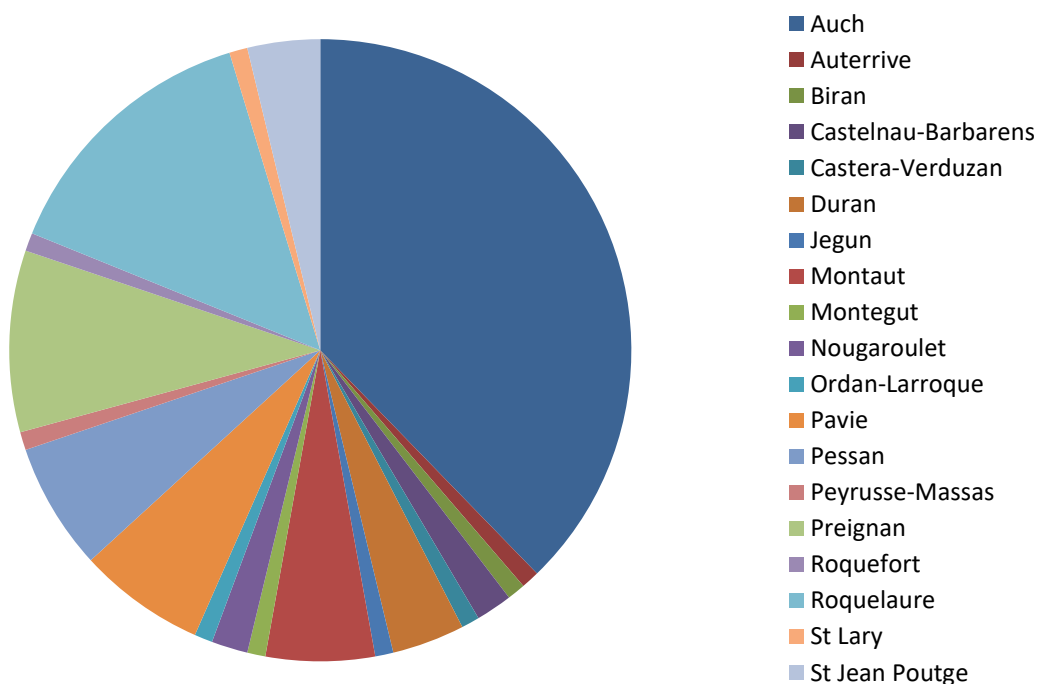
Fréquentation moyenne quotidienne



Une offre Camps adaptée mais maintenue. Suspendus jusqu'au dernier moment, l'offre camps a toutefois pu être maintenue. Les équipes ont adapté les lieux et contenus mais se sont attachées à proposer aux plus jeunes une parenthèse de plein air. Ainsi, 36 enfants entre 6 et 11 ans ont participé aux camps de l'été sur la base de loisirs et le camping de Castéra Verduzan.

Même si l'offre des chantiers loisirs était inférieure aux années précédentes, cette action a toutefois permis à 107 jeunes (300 en 2019) résidents sur le territoire de réaliser des missions telles que chantier peinture ou nettoyage et de partager des temps de prévention assurés par l'équipe jeunesse et les partenaires thématiques.

Provenance Jeunes 14-17 ans chantier



Notons que c'est dans ce contexte particulier que le dispositif Plan Quartier Eté 2020 (financement Etat) a permis l'accueil de 142 jeunes.

15 jeunes ont participé à l'opération chantier professionnel.

Et qu'une programmation associative (18 partenaires) dans le champ culturel a permis l'accueil de plus de 500 enfants de l'Agglomération et leur famille.

Relevons aussi que le volet évènementiel (« les Z'art dans la Rue », « le Raid Challenge » ou encore le dispositif de prévention « Activité Physique et Sportive Jeunes ») destiné aux jeunes de 11 à 17 ans n'a pu se tenir en raison des conditions sanitaires d'exploitation.

Ce contexte atypique n'a pas empêché les projets de modernisation des outils de se déployer au sein du Service EEJ même s'ils ont été considérablement retardés.

Les équipes administratives et pédagogiques ont ainsi travaillé à la préparation du changement de logiciel métier. (Espace Famille).

Ce dernier interroge et impose la réécriture de l'ensemble des process relatifs :

- ✓ aux données des enfants et des familles,
- ✓ aux inscriptions, réservations et réalisations,
- ✓ à la facturation et encaissements.

Il permettra également d'interroger la relation aux familles et nos canaux de communication.

La mise en production est reportée au premier trimestre 2021 mais la préparation mobilise les équipes entre septembre et décembre 2020.

La **Ludothèque "Ludorêve"** à Auch accueille sur place parents, enfants, Assistantes maternelles et les enfants des accueils de loisirs, etc.

ORGANISATION DE L'ANNEE :

De janvier à mars 2021 : fonctionnement normal de la ludothèque

De mi-mars à mi-juin : confinement 1

De mi-juin à mi-octobre : mise en place d'un DRIVE (prêt - retour de jeux)

De mi- octobre à décembre : confinement 2 avec maintien du drive (mi-novembre - mi-décembre)

BILAN :

- Adaptation au contexte sanitaire depuis le mois de mars.
- Très forte baisse de l'activité du fait de la fermeture de la ludothèque (obligation de mise en quarantaine - désinfection des jeux dans la salle de jeux faute de lieu de stockage indépendant, télétravail), malgré la mise en place d'un drive permettant le prêt de jeux et jouets aux usagers ; ces derniers étant plutôt satisfaits des propositions faites et conseils donnés.
- Une communication a été maintenue avec les usagers par mails et téléphone concernant l'actualité de la ludothèque, des idées de jeux pendant les confinements.
- Un travail de « ludothéconomie » sur le fond de jeux a été effectué : inventaire des 1500 jeux, catalogage, enregistrement, plastification, maintenance, nettoyage...
- Un travail de création de site internet est en cours de réalisation afin de mettre en ligne le catalogue de jeux et jouets et permettant ainsi aux usagers de les réserver.
- 1 seul évènement s'est tenu, les autres prévus ont tous été annulés.
- La commission jeux a malgré tout tenu à s'impliquer : des temps de découverte de jeux, transmissions de règles, réflexion sur de nouveaux projets jeu (nouvelles malles, création d'un Escape...) en petit groupe ont été mis en place

Quelques chiffres :

- En rajoutant les heures d'itinérances de 50h, le total des heures d'ouverture est de 683h30 réalisées contre 1133h à réaliser (la ludothèque a déclaré les heures au réel pour les confinements, contrairement aux autres structures en P.S.U qui les ont déclarés avec les chiffres de 2019)
- Total global des personnes* accueillies en 2020 : **1311 personnes** contre 5449 personnes en 2019
- Nombre d'emprunts a baissé de moitié par rapport à 2019
- 15 nouvelles adhésions (contre 62 en 2019)
- Nombre de personne* accueillies / jour : 12.5 (contre 27 en 2019)

*enfant - adulte confondus

EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Déploiement du Très-Haut Débit (THD) en fibre optique par Orange

Orange s'est engagé, par convention signée le 10 octobre 2016, à déployer la fibre optique pour tous les logements sur le périmètre d'ex-Grand Auch.

A fin 2020 le nombre de prises raccordables (pouvant souscrire une offre fibre) s'établissait comme suivant :

	Perimetre : " Logements construits + projets logements en construction"			Perimetre " Logements construits"			Raccordable		
	Parc Ville	Adressable	%Adress/Ville	Parc Ville	Adressable	%Adressable/Ville	Total	%Racco/Ville (sur parc de logements construits et logements en construction)	%Racco/Ville (sur parc de logements construits)
Auch	17166	17133	100%	17039	17010	100%	15254	89%	90%
Augnax	64	64	100%	64	64	100%			
Auterive	314	312	99%	314	312	99%	201	64%	64%
Castelnau-Barbarens	368	318	86%	367	317	86%	49	13%	13%
Castin	191	167	87%	191	167	87%	163	85%	85%
Crastes	154	102	66%	154	102	66%			
Duran	391	391	100%	391	391	100%	387	99%	99%
Lahitte	127			127					
Leboulain	165	136	82%	165	136	82%	34	21%	21%
Montégut	389	361	93%	389	361	93%	1	0%	0%
Montégut	281	205	73%	281	205	73%			
Nougaroulet	194	194	100%	194	194	100%			
Pavie	1612	1598	99%	1612	1598	99%	1291	80%	80%
Pessan	357	352	99%	357	352	99%	86	24%	24%
Preignan	659	659	100%	659	659	100%	429	65%	65%
	22 432	21 992	98%	22 304	21 868	97%	17 895	80%	80%

2020 a été l'année d'ouverture du service FTTH à Auterive, Castelnau-Barbarens, Leboulain, Pavie, Pessan et Preignan. La zone AMII (ex-Grand Auch) comporte 80% de prises raccordables. Les 100% prévus dans la convention initialement pour 2020 ne sont pas atteints. Il est toutefois à souligner qu'Orange a desservi 17895 logements soit plus que les 16904 initialement prévus dans la convention initiale et qui se basaient sur les chiffres INSEE.

Le 100% fibre reste l'objectif mais le calendrier de déploiement est revu pour cibler fin 2022.

Délégation partielle de compétence à Gers Numérique

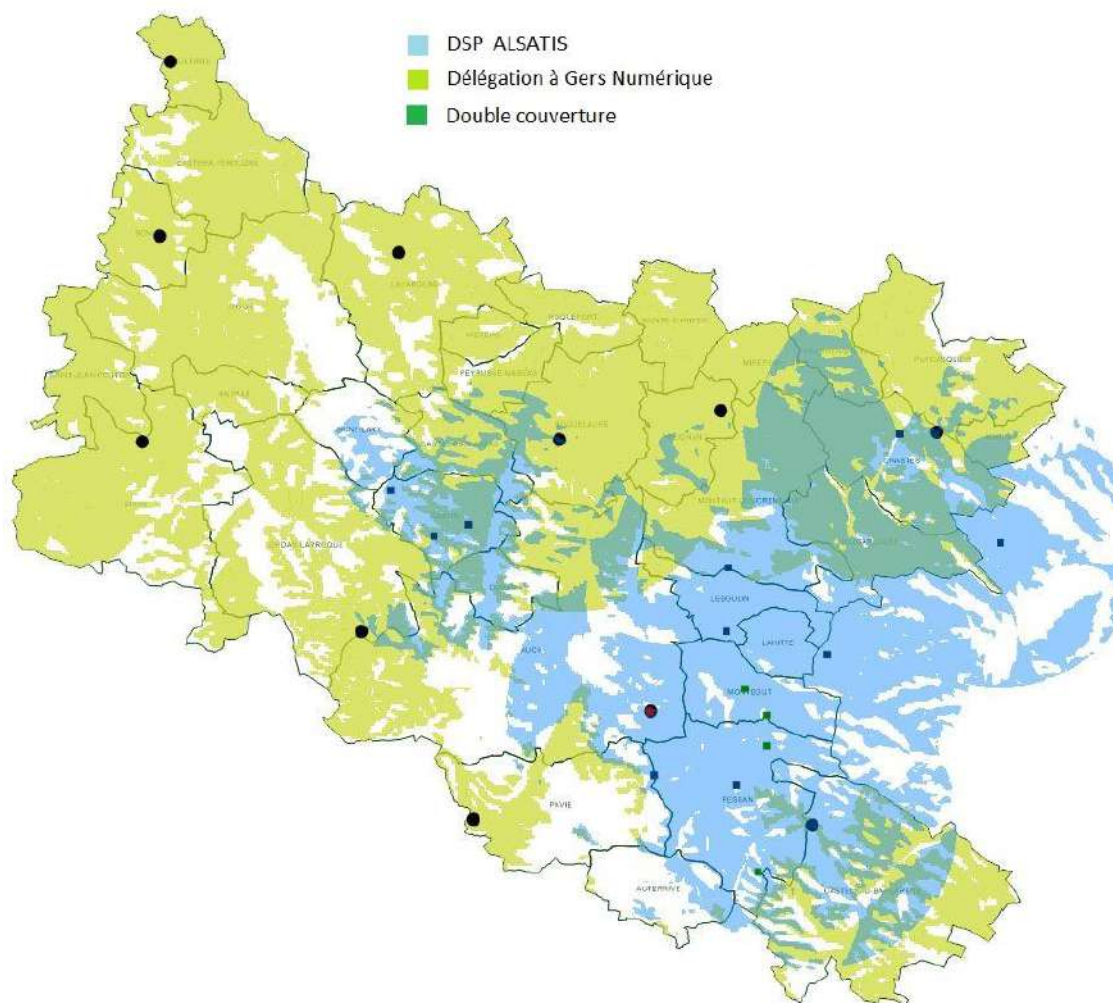
Le Conseil Communautaire a acté le 12 avril 2018 la délégation partielle de la compétence facultative « Aménagement Numérique du Territoire ». Cette décision s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par Gers Numérique pour le compte d'ex-Cœur de Gascogne :

- 1) Déploiement de la fibre optique jusque chez l'utilisateur (FTTH) sur les communes d'Antras, Ayguetinte, Bonas, Castéra-Verduzan, Jégun et Ordan-Larroque. A fin 2020 le déploiement a atteint les nombres de prises raccordables suivants :
 - Castéra-Verduzan, 457 lignes raccordables, soit 56%
 - Jégun, 448 lignes raccordables, soit 56%
 - Ordan-Larroque, 233 lignes raccordables, soit 51%
 - Bonas, 26 lignes raccordables, soit 29%
- 2) Montée en débit ADSL pour les sous-répartiteurs de Biran, Lavardens, Mirepoix et Roquelaure. Les travaux sont déjà réalisés.
- 3) Réseau wifi comportant 8 émetteurs à Ayguetinte, Biran, Bonas, Crastes, Lavardens, Ordan-Larroque, Preignan et Roquelaure. Afin 2020 187 abonnés wifi utilisaient ces émetteurs.

Fin 2020 se dessine un projet 100% FTTH sur le périmètre ex-Cœur de Gascogne, apportant la fibre aux 13 communes qui n'étaient pas encore concernées. Ce projet est en cours de finalisation par Gers Numérique et n'est pas encore contractualisé avec l'Agglomération.

Réseau de communications électroniques WIFI

L'Agglomération est desservie par deux réseaux de communication électronique Wifi afin de permettre un accès alternatif à internet en zones blanches ADSL. La carte ci-dessous représente la couverture de ces réseaux.



Un réseau est centré sur le territoire d'ex-Grand Auch. Il est propriété de l'agglomération et exploité en DSP par l'opérateur ALSATIS. La DSP arrivera à terme en avril 2021. Il dessert à fin 2020 environ 200 usagers.

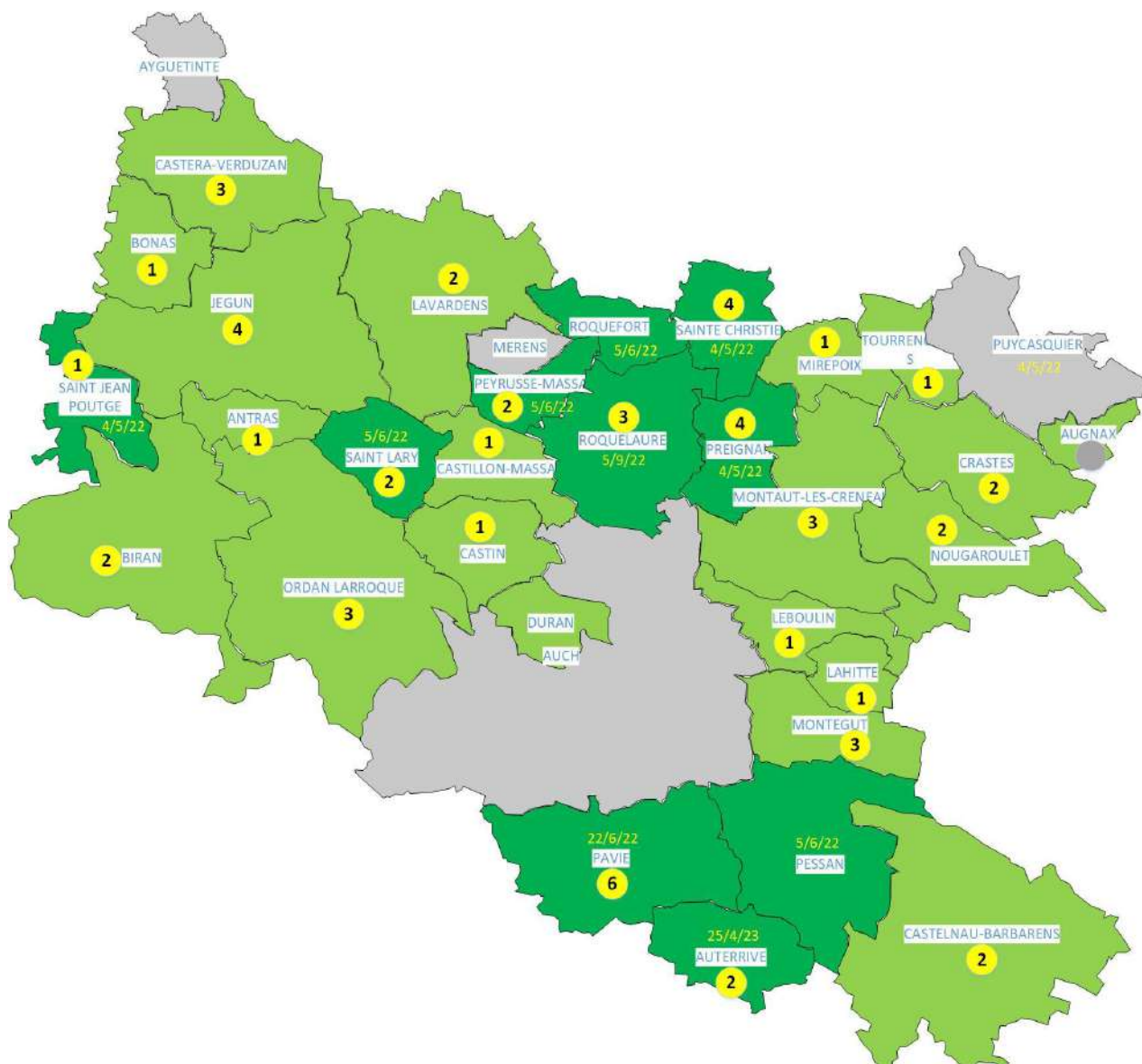
L'autre est propriété de Gers Numérique et propose deux Fournisseurs d'Accès à Internet : ALSATIS et OZONE. Il dessert environ 187 usagers.

Bornes Wifi publiques WIFI4EU

En 2020 l'agglomération a porté la candidature de 29 communes à l'appel à projet Européen Wifi4EU dont l'ambition est le déploiement de bornes wifi publiques et gratuites.

10 communes ont été retenues pour déployer chacune 10 bornes sur leur territoire.

L'agglomération a négocié avec l'Europe que ces bornes soient installables n'importe où sur son territoire permettant ainsi à l'ensemble des communes volontaires de bénéficier de ce projet. Ceci a été validé par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires. La carte ci-dessous représente la répartition d'une partie des bornes (projet en cours).



Exploitation du crématorium à Auch

L'agglomération a porté le projet de création d'un crématorium au lieu-dit La bourdette, route de Roquelaure à Auch. La pratique de la crémation concernait 34% des décès en France en 2013 et tend à se développer, or, il n'existait pas de site dédié dans le département du Gers.

La construction et la gestion du crématorium ont été confiées par délibération du 11 septembre 2014 à la société Omnium de Gestion et de Financement (OGF), sous forme de concession, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). OGF a pris en charge le financement de cette opération, sans que cela ait d'incidence sur les finances de la collectivité. Ainsi, le crématorium a été mis en service en février 2017.

Durant l'année 2020, 866 crémations ont eu lieu contre 770 en 2019.

Annexes

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs des emplois permanents au 01/01/2020

CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT	SITUATION AU 01/01/2020	
			TOTAL	POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE				33
EMPLOI FONCTIONNEL ADMINISTRATIF	Directeur Général des Services 40 à 80 milles hab		1	1
	Directeur Général des Services TNC (12H15)		1	0
	Directeur Général des Services Adjoint		3	3
	Directeur Général des Services Adjoint TNC (19h15)		1	1
			6	5
ADMINISTRATEUR	Administrateur		1	0
			1	0
ATTACHE TERRITORIAL	Attaché Hors classe TNC (19h15)	A	1	0
	Attaché Principal		5	3
	Attaché Territorial		4	2
	Attaché Territorial TNC (17h30)		1	1
			10	6
REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	1
	Rédacteur Principal 2ème classe		3	1
	Rédacteur Territorial		3	3
			7	5
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Principal 1CI TNC (17h30)	C	1	1
	Adjoint Administratif Principal 1CI		5	5
	Adjoint Administratif Principal 2CI		6	5
	Adjoint Administratif Principal 2CI TNC (17h30)		1	0
	Adjoint Administratif territorial		7	7
	Adjoint Administratif territorial TNC (17h30)		1	1
	Adjoint Administratif territorial TNC (7h)		1	0
			22	19
FILIERE TECHNIQUE				62
EMPLOI FONCTIONNEL TECHNIQUE	Directeur Général des Services Techniques		1	1
			1	1
INGENIEUR TERRITORIAL	Ingénieur Principal	A	1	0
	Ingénieur Territorial		1	1
			2	1
TECHNICIEN TERRITORIAL	Technicien Principal 1ère classe		4	4
	Technicien Principal 1ère classe TNC (21h)		1	0
	Technicien Principal 2ème classe		2	1
	Technicien Territorial		4	4

			11	9
AGENT DE MAITRISE	Agent de Maitrise Principal Agent de Maitrise	C	4 6	3 6
			10	9
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal 1ère classe Adjoint Technique Principal 2ème classe Adjoint Technique Principal 2ème classe (32h) Adjoint Technique Principal 2ème classe TNC (28h) Adjoint Technique Principal 2ème classe TNC (13h) Adjoint Technique territorial Adjoint Technique territorial TNC (32h) Adjoint Technique territorial TNC (28h) Adjoint Technique territorial TNC (15h30) Adjoint Technique territorial TNC (11h70) Adjoint Technique territorial TNC (9h20)	C	16 7 1 1 1 18 3 2 2 1 1	13 6 1 1 0 17 2 1 0 1 1
			53	43
FILIERE CULTURELLE				33
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	Conservateur du patrimoine chef	A	1	1
			1	1
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE	Conservateur de la bibliothèque en chef	A	1	1
			1	0
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	Attaché de conservation du Patrimoine	A	1	1
			1	1
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DE BIBLIOTHEQUE	Attaché de conservation de Bibliothèque	A	1	0
			1	0
BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire	A	2	2
			2	2
ASSISTANT DE CONSERVATION	Assistant de conservation Principal 1ère classe Assistant de conservation Principal 2ème classe Assistant de conservation	B	3 3 4	1 3 4
			10	8
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère CI Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (26h25) Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (12h25) Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (15h) Assistant d'enseignement artistique ppl	B	5 1 1 1 1	4 1 1 0 0

	1ère CI TNC (17h30) Assistant d'enseignement artistique principal 2ème CI Assistant d'enseignement artistique		1 1	1 1
			11	8
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	Adjoint territorial du Patrimoine Principal 1ère CI Adjoint territorial du Patrimoine Ppal 1ère CI TNC (17H30) Adjoint territorial du Patrimoine Principal 2ème CI Adjoint territorial du Patrimoine	C	4 1 2 6	3 1 1 6
			13	11
FILIERE ANIMATION				133
ANIMATEUR	Animateur Principal 1ère CI Animateur	B	4 3	4 3
			7	7
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (31h30) Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (28h) Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl TNC (19h) Adjoint territorial d'Animation Principal 2eme cl Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (33h) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (31h30) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (30h) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (28h) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (25h) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (24h30) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (22h) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (21h) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (17h30) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (12h45) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (11h90) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (10h30) Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (6h66) Adjoint territorial d'Animation territorial Adjoint territorial d'Animation TNC (33h)	C	36 3 2 1 10 2 4 1 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 2 1 25 1	36 3 2 0 10 2 3 1 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 19 0

	Adjoint territorial d'Animation TNC (31h30)		3	2
	Adjoint territorial d'Animation TNC (30h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (28h)		33	30
	Adjoint territorial d'Animation TNC (22H75)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (21h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (20h30)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (17h30)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (10h)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (9h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (8h30)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (8h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (6h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (5h)		2	2
	Adjoint territorial d'Animation TNC (2h30)		1	0
			148	130
FILIERE SOCIALE				10
AGENT SOCIAL	Agent social Territorial TNC (17h50)	C	1	0
			1	0
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	Educateurs Jeunes Enfants Classe exceptionnelle	A	1	1
	Educateurs Jeunes Enfants 1CI		2	2
	Educateurs Jeunes Enfants 1CI TNC (7h)		1	1
	Educateurs de Jeunes Enfants 2CI		6	5
	Educateurs de Jeunes Enfants 2CI TNC (8h)		1	1
			11	10
FILIERE SPORTIVE				10
EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Educateur territorial des APS Principal de 1ere classe	B	7	7
	Educateur territorial des APS Principal de 2ème classe		2	0
	Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives		3	3
			12	10
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Opérateurs des APS Principal	C	1	0
			1	0
MEDICO-SOCIALE				11
CADRE DE SANTE	Cadre supérieur de santé	A	1	1
	Cadre de santé 2ème classe		1	1
			2	2
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	Puéricultrice Classe Normale	A	2	0

			2	0
	Psychologue TNC (17h50)	A	1	0
			1	0
INFIRMIERS TERRITORIAUX	Infirmière en soins généraux	A	1	1
			1	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère CI	C	4	4
	Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère CI TNC (15h50)		1	1
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème CI		1	1
	Auxilaire de Puériculture Principal 2ème CI TNC (28h)		1	1
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2CI TNC (15h30)		1	1
			8	8
	TOTAL GENERAL		357	292

ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2020

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE						
Résultat reporté		2 172 823,32		1 290 397,61		3 463 220,93
Opérations de l'exercice	27 600 545,38	28 168 693,79	3 229 605,41	2 211 758,87	30 830 150,79	30 380 452,66
Totaux	27 600 545,38	30 341 517,11	3 229 605,41	3 502 156,48	30 830 150,79	33 843 673,59
Résultat de clôture		2 740 971,73		272 551,07		3 013 522,80
Reste à réaliser			849 794,68		849 794,68	0,00
Totaux cumulés	27 600 545,38	30 341 517,11	4 079 400,09	3 502 156,48	31 679 945,47	33 843 673,59
Résultats définitifs		2 740 971,73		-577 243,61		2 163 728,12
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES AUCH						
Résultat reporté	1 805,34		334 967,92		336 773,26	0,00
Opérations de l'exercice	344 058,62	344 058,62	344 058,62	343 692,96	688 117,24	687 751,58
Totaux	345 863,96	344 058,62	679 026,54	343 692,96	1 024 890,50	687 751,58
Résultat de clôture	1 805,34		335 333,58		337 138,92	
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	345 863,96	344 058,62	679 026,54	343 692,96	1 024 890,50	687 751,58
Résultats définitifs	1 805,34		335 333,58		337 138,92	
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA DU MOULIOT						
Résultat reporté	12 228,54			70 865,30	12 228,54	70 865,30
Opérations de l'exercice	853 632,49	837 112,63	837 112,63	834 031,00	1 690 745,12	1 671 143,63
Totaux	865 861,03	837 112,63	837 112,63	904 896,30	1 702 973,66	1 742 008,93
Résultat de clôture	28 748,40			67 783,67		39 035,27
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	865 861,03	837 112,63	837 112,63	904 896,30	1 702 973,66	1 742 008,93
Résultats définitifs	28 748,40			67 783,67		39 035,27
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA JEGUN						
Résultat reporté	2 010,36		11 233,98		13 244,34	0,00
Opérations de l'exercice	152 540,43	152 540,43	152 540,43	152 540,43	305 080,86	305 080,86
Totaux	154 550,79	152 540,43	163 774,41	152 540,43	318 325,20	305 080,86
Résultat de clôture	2 010,36		11 233,98		13 244,34	
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	154 550,79	152 540,43	163 774,41	152 540,43	318 325,20	305 080,86
Résultats définitifs	2 010,36		11 233,98		13 244,34	
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS						
Résultat reporté		1 180 353,48		579 334,13	0,00	1 759 687,61
Opérations de l'exercice	2 465 189,54	2 374 759,28	2 140,84	0,00	2 467 330,38	2 374 759,28
Totaux	2 465 189,54	3 555 112,76	2 140,84	579 334,13	2 467 330,38	4 134 446,89
Résultat de clôture		1 089 923,22		577 193,29		1 667 116,51
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	2 465 189,54	3 555 112,76	2 140,84	579 334,13	2 467 330,38	4 134 446,89
Résultats définitifs		1 089 923,22		577 193,29		1 667 116,51
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE COLLECTE DES DECHETS						
Résultat reporté		926 851,10		602 699,03	0,00	1 529 550,13
Opérations de l'exercice	3 998 937,07	4 416 086,87	330 208,39	167 068,32	4 329 145,46	4 583 155,19
Totaux	3 998 937,07	5 342 937,97	330 208,39	769 767,35	4 329 145,46	6 112 705,32
Résultat de clôture		1 344 000,90		439 558,96		1 783 559,86
Reste à réaliser			279 620,47		279 620,47	
Totaux cumulés	3 998 937,07	5 342 937,97	609 828,86	769 767,35	4 608 765,93	6 112 705,32
Résultats définitifs		1 344 000,90		159 938,49		1 503 939,39
COMPTE ADMINISTRATIF pour LE BUDGET ANNEXE EAU						
Résultat reporté		0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	545 165,18	1 626 964,16	1 226 197,71	306 703,87	1 771 362,89	1 933 668,03
Totaux	545 165,18	1 626 964,16	1 226 197,71	306 703,87	1 771 362,89	1 933 668,03
Résultat de clôture		1 081 798,98		-919 493,84		162 305,14
Reste à réaliser			94 268,22		94 268,22	
Totaux cumulés	545 165,18	1 626 964,16	1 320 465,93	306 703,87	1 865 631,11	1 933 668,03
Résultats définitifs		1 081 798,98		-1 013 762,06		68 036,92

COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP						
Résultat reporté		0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	1 059 458,46	2 653 827,59	1 351 332,70	1 858 325,88	2 410 791,16	4 512 153,47
Totaux	1 059 458,46	2 653 827,59	1 351 332,70	1 858 325,88	2 410 791,16	4 512 153,47
Résultat de clôture		1 594 369,13		506 993,18		2 101 362,31
Reste à réaliser			150 479,83	19 801,60	150 479,83	19 801,60
Totaux cumulés	1 059 458,46	2 653 827,59	1 501 812,53	1 878 127,48	2 561 270,99	4 531 955,07
Résultats définitifs		1 594 369,13		376 314,95		1 970 684,08
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE						
Résultat reporté		0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	403 167,04	826 214,95	217 937,75	449 734,26	621 104,79	1 275 949,21
Totaux	403 167,04	826 214,95	217 937,75	449 734,26	621 104,79	1 275 949,21
Résultat de clôture		423 047,91		231 796,51		654 844,42
Reste à réaliser			1 505,00		1 505,00	
Totaux cumulés	403 167,04	826 214,95	219 442,75	449 734,26	622 609,79	1 275 949,21
Résultats définitifs		423 047,91		230 291,51		653 339,42
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE SPANC						
Résultat reporté		0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	24 197,50	28 875,24	21 958,97	3 394,97	46 156,47	32 270,21
Totaux	24 197,50	28 875,24	21 958,97	3 394,97	46 156,47	32 270,21
Résultat de clôture		4 677,74		-18 564,00		-13 886,26
Reste à réaliser			0,00		0,00	
Totaux cumulés	24 197,50	28 875,24	21 958,97	3 394,97	46 156,47	32 270,21
Résultats définitifs		4 677,74		-18 564,00		-13 886,26
COMPTE ADMINISTRATIF AGREGE TOUS BUDGETS						
Résultat reporté	16 044,24	4 280 027,90	346 201,90	2 543 296,07	362 246,14	6 823 323,97
Opérations de l'exercice	37 446 891,71	41 429 133,56	7 713 093,45	6 327 250,56	45 159 985,16	47 756 384,12
Totaux	37 462 935,95	45 709 161,46	8 059 295,35	8 870 546,63	45 522 231,30	54 579 708,09
Résultat de clôture		8 246 225,51		811 251,28		9 057 476,79
Reste à réaliser			1 129 415,15	0,00	1 129 415,15	0,00
Totaux cumulés	37 462 935,95	45 709 161,46	9 188 710,50	8 870 546,63	46 651 646,45	54 579 708,09
Résultats définitifs		8 246 225,51		-318 163,87		7 928 061,64
RESULTAT CONSOLIDE EXCEDENTAIRE						7 928 061,64

